

Changer les règles du jeu

Les provinces et les territoires
atteindront-ils les nouveaux objectifs fédéraux
en matière de frais de garde d'enfants?
Frais de garde d'enfants au Canada 2021

David Macdonald et Martha Friendly





CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-602-5

Ce rapport est disponible gratuitement à
www.policyalternatives.ca.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au bureau national du Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est la fondatrice et la directrice générale du Childcare Resource and Research Unit et elle est associée de recherche du Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

L'auteur et l'autrice souhaitent remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires judicieux sur une version préliminaire de ce document : Lynell Anderson, Morna Ballantyne, Jane Beach, Gordon Cleveland, Carolyn Ferns, Kathleen Flanagan et Katherine Scott.

Merci également aux personnes qui ont réalisé le sondage téléphonique : Perpetua Asare, Jonathan Life, Zoe Maggio and Dancia Susilo.

Changer les règles du jeu

4 Résumé

5 Frais de garde pour poupons en 2021 et tarifs prévus en 2022

6 Frais de garde pour bambins en 2021 et tarifs prévus en 2022

7 Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2021 et tarifs prévus en 2022

9 Une année décisive

11 Suivre les progrès

13 Sondage annuel sur les frais de garde d'enfants

15 La structure du rapport

16 Frais de garde pour poupons en 2021

19 Frais de garde pour bambins en 2021

22 Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2021

25 Objectifs fédéraux pour 2022 et réductions des frais de garde requises pour les atteindre

26 Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour poupons

28 Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour bambins

30 Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire

33 Approches stratégiques des provinces et des territoires

34 Réduire les tarifs fixes provinciaux et territoriaux

35 Réduction forfaitaire des tarifs établis

36 Chaque fournisseur de services de garde réduit ses tarifs de 50 %

36 Modifier l'admissibilité à la subvention pour frais de garde ou sa valeur

39 Frais de garde pour poupons prévus en 2022

42 Frais de garde pour bambins prévus en 2022

45 Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire prévus en 2022

48 Analyse

51 Conclusion

53 Annexe A

56 Annexe B

58 Annexe C

61 Annexe D

63 Notes

Résumé

DANS CE QUI promet d'être une transformation historique de la prestation des services de garde à l'enfance au Canada, le gouvernement fédéral finance un nouveau plan pancanadien de services de garde universellement accessibles en vertu duquel les frais de garde seront réduits de 50 % d'ici la fin de 2022 et ramenés à une moyenne de 10 \$ par jour par enfant dans tous les services de garde réglementés d'ici 2025.

Le présent rapport a pour objet de déterminer quels provinces et territoires sont sur la voie d'atteindre ces objectifs ambitieux et lesquels risquent de prendre du retard. Pour ce faire, nous produisons trois points de données critiques pour les transformations à venir. Premièrement, quels étaient les tarifs pour un service de garde à temps plein en 2021, avant toute réforme? Deuxièmement, basé sur l'engagement du gouvernement fédéral à réduire les frais de 50 % en moyenne, quels sont les frais de garde visés en 2022 par le gouvernement fédéral pour les différents groupes d'âge et les villes? Troisièmement, en s'appuyant sur les plans provinciaux et territoriaux pour réduire les frais de garde, quels seront les tarifs dans les villes canadiennes en 2022 et seront-ils suffisamment bas pour atteindre les objectifs du gouvernement fédéral?

Nous utilisons les données du sondage du Centre canadien de politiques alternatives mené auprès de garderies, de centres de la petite enfance (CPE) et de services de garde en milieu familial agréés au Canada—la seule base de données du genre au pays.

Bien que la réduction de 50 % des frais de garde en moyenne au pays d'ici la fin de 2022 semble un objectif simple, les provinces et les territoires prévoient l'atteindre par des moyens très différents. Les quatre principaux moyens sont les suivants : (1) Réduire les tarifs fixes provinciaux ou territoriaux; (2) Accorder un rabais forfaitaire, mais maintenir les tarifs au prix actuel du marché (3) Modifier le régime des subventions; et (4) Demander aux fournisseurs de services de réduire leurs tarifs individuels de 50 %, moyennant certaines limites. Les provinces et territoires mélangent et combinent ces approches afin d'en arriver à une réduction moyenne de 50 % des frais de garde. Parmi les diverses approches, la réduction des tarifs fixes, formule que l'on applique déjà dans quatre provinces, est le moyen le plus transparent d'atteindre les objectifs fédéraux en 2022; toutefois, ce ne sont pas toutes les provinces où s'applique cette formule qui atteindront les objectifs.

Frais de garde pour poupons en 2021 et tarifs prévus en 2022

Les services de garde destinés aux poupons—habituellement à très haute intensité de main-d'œuvre—sont ceux qui coûtent le plus cher dans la plupart des régions du Canada.

Dans les villes québécoises de Gatineau, Québec, Longueuil, Montréal et Laval, où les tarifs médians pour poupons sont les plus faibles au Canada, le deuxième objectif fédéral de 10 \$ par jour par enfant d'ici 2025–2026 est non seulement atteint, mais dépassé. Suivant la mise en œuvre de l'initiative en matière de garde d'enfants au Yukon en 2021, qui a précédé le programme fédéral, les frais de garde pour poupons à Whitehorse, à 240 \$ par mois, dépassent également l'objectif fédéral.

À l'autre extrémité de la fourchette, Toronto trône au sommet du classement, les frais de garde pour poupons y étaient les plus élevés au Canada en 2021, à 1948 \$ par mois. De la même manière, dans la plupart des banlieues de la grande agglomération de Toronto (GAT), les frais de garde pour poupons étaient supérieurs à 1500 \$ par mois, avant l'entrée en vigueur des modifications.

En nous appuyant sur les plans des provinces et des territoires contenant suffisamment de renseignements, nous estimons que neuf villes sur vingt-six, pour lesquelles nous disposons de données, devraient atteindre l'objectif fédéral en ce qui concerne les frais de garde pour poupons d'ici la fin de 2022. Ce sont les villes de Whitehorse, St. John's, Yellowknife, Lethbridge et un

certain nombre de villes en Ontario. Une douzaine d'autres villes se rapprocheront des objectifs fédéraux, mais rateront la cible de 20 à 100 \$ par mois.

Cinq villes n'y parviendront pas et rateront la cible de plus de 100 \$ par mois; ce sont les villes de Winnipeg, Brampton, Hamilton, Calgary et Saskatoon. Le Manitoba ne réduit pas les tarifs fixes provinciaux, mais modifie son régime de subventions pour frais de garde, ce qui n'est pas inclus dans ces calculs. Dans certaines villes en Ontario, il y avait des programmes de réduction de frais de garde en place en 2019. Celles-ci ont fixé l'année de référence commune 2019 à un taux inférieur, mais ont ensuite été annulées. En Alberta, un programme de rabais forfaitaire est en vigueur, mais une partie du plan de réduction des frais de garde consiste aussi à modifier le régime des subventions.

Une fois les programmes de réduction de frais de garde mis en œuvre dans les provinces et territoire, c'est encore à Toronto que les services de garde pour poupons devraient coûter le plus cher au Canada, à 974 \$ par mois en 2022; quoique ce soit beaucoup moins qu'en 2021 alors que les frais de garde médians étaient de 1 948 \$.

Frais de garde pour bambins en 2021 et tarifs prévus en 2022

Déjà, les villes du Québec sont celles où les frais de garde pour bambins sont les moins élevés au Canada et déjà, ils sont inférieurs à l'objectif fédéral de réduction de 50 % en 2022 et de 10 \$ par jour en 2025. Les frais de garde pour bambins à Whitehorse, à 200 \$ par mois, sont également inférieurs aux deux objectifs fédéraux.

À l'extrémité supérieure de la fourchette, Toronto accusait en 2021 des frais de garde médians pour bambins de 1 615 \$ par mois. Suivaient de près Richmond en C.-B. à 1 450 \$ par mois et les banlieues de la GAT, à 1 300 \$ par mois.

Lorsque les plans provinciaux et territoriaux de réduction des frais de garde seront déployés d'ici la fin de 2022, cinq des vingt-six villes faisant l'objet de cette analyse auront atteint l'objectif fédéral : Whitehorse, St. John's, Regina, Kitchener et Markham.

Treize des vingt-six villes s'approcheront de leur objectif fédéral, ne le ratant que de 20 \$ à 100 \$ par mois. Saint-Jean (N.-B.), Richmond Hill, Vaughan et London en Ontario devraient se situer au bas de la fourchette, ne dépassant que de 20 \$ par mois environ la cible fédérale en 2022.

Huit villes rateront d'au moins 100 \$ par mois la cible fédérale pour ce qui est des frais de garde pour bambins. Dans le cas de Calgary et de Winnipeg, ils la rateront de plus de 200 \$ par mois.

Une fois les réductions prévues appliquées, Toronto continuera d'être la ville où les services de garde pour bambins coûtent le plus cher au Canada en 2022, à 807 \$ par mois. Calgary arrivera bonne deuxième à 785 \$ par mois. Les frais de garde pour bambins dans la GAT devraient coûter autour de 600 \$ par mois à la fin de 2022.

Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2021 et tarifs prévus en 2022

Comme pour les autres groupes d'âge, les villes du Québec et Whitehorse n'auront pas besoin de réductions additionnelles pour atteindre leur objectif fédéral en 2022. Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire dans ces villes étaient déjà inférieurs à 200 \$ par mois en 2021.

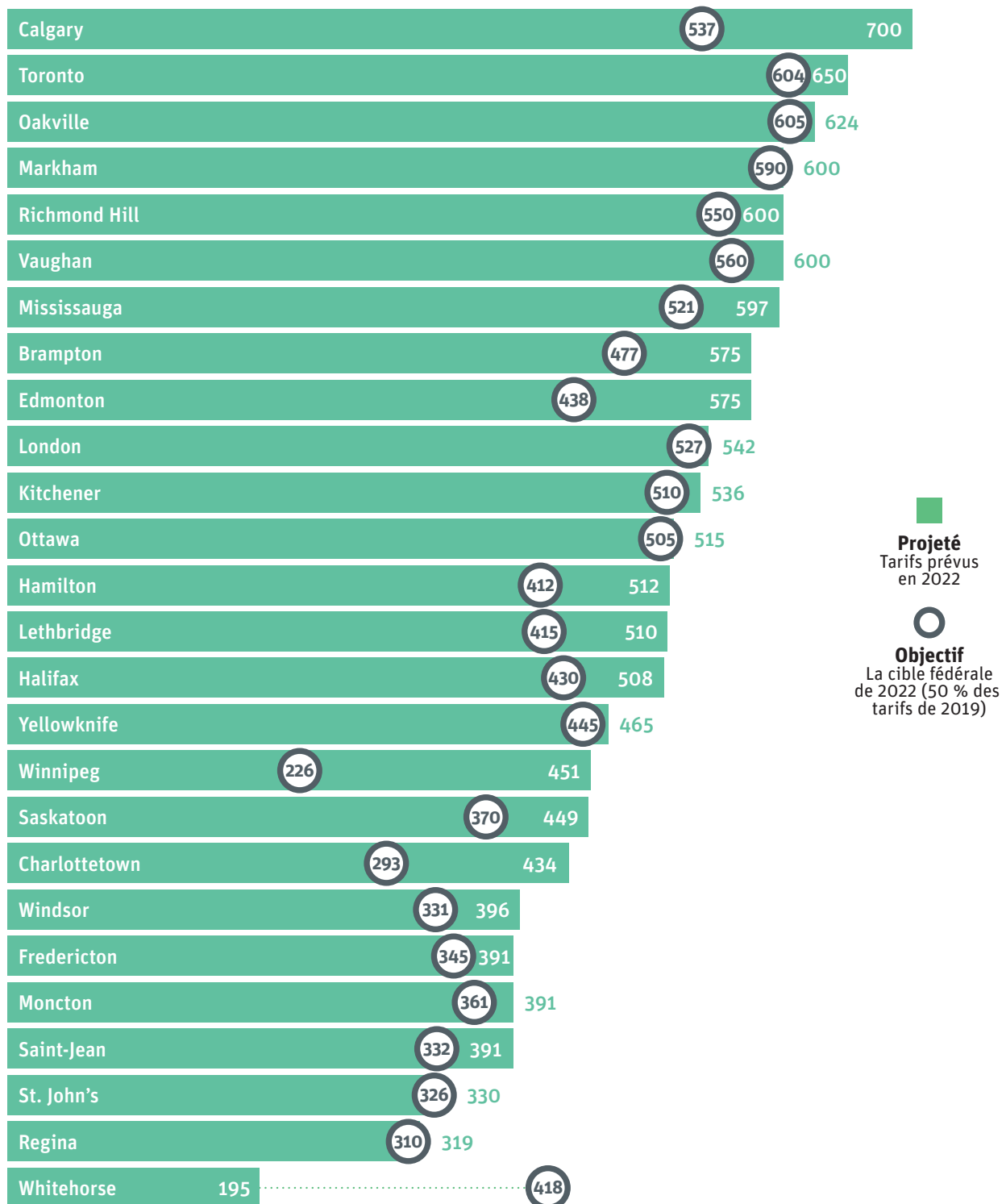
À l'instar des autres groupes d'âge, c'est à Toronto que les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaires étaient les plus élevés au Canada en 2021, à 1 300 \$ par mois.

Sept villes devaient atteindre l'objectif fédéral en 2022 en ce qui concerne les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire. Quinze villes s'en approcheront, ratant leur cible de 20 \$ à 100 \$ par mois à la fin de 2022.

On s'attend à ce que quatre villes ratent la cible d'au moins 100 \$ par mois. Il s'agit de Winnipeg, Calgary et Edmonton pour les raisons décrites précédemment, mais aussi de Charlottetown. L'Île-du-Prince-Édouard a un régime à tarifs fixes et réduit les frais de garde de tous les groupes d'âge pour les ramener à un tarif fixe unique en 2022, ce qui réduit davantage les frais de garde pour poupons, lesquels étaient plus élevés par rapport à ceux des enfants d'âge préscolaire au cours de l'année de référence. Une fois les réductions appliquées en 2022, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Calgary se compareront à ceux de Toronto, soit 700 \$ par mois, les plus élevés au pays. Suivront de près les banlieues de la GAT et Richmond en C.-B., dans la fourchette de 600 \$ par mois.

Le Canada est finalement en voie de se doter d'un système universel de services de garde abordables. La vitesse à laquelle il y parviendra et dans quelle mesure ce sera bien fait pour toutes les familles à l'échelle du Canada dépendra de la manière dont les provinces et les territoires s'y prendront pour atteindre les objectifs fédéraux. Comme toujours, le diable est dans les détails.

FIGURE A Frais de garde pour enfants d'âge préscolaires prévus en 2022 (médiane mensuelle)



Notes Les frais de garde médians incluent ceux des garderies/CPE et des services de garde en milieu familial.
Source Sondage sur les frais de garde en 2019 et 2021 du CCPA et calculs de l'auteur et de l'autrice.

Une année décisive

CETTE ANNÉE A été décisive pour les services de garde au Canada suivant la conclusion des ententes fédérales, provinciales et territoriales en vue d'instaurer des places à 10 \$ par jour. Pendant longtemps la garde d'enfants au Canada a été vue comme une sorte de « courtepointe » sans approche pan-canadienne, sans politique nationale et sans rôle significatif pour le gouvernement fédéral. Les services de garde relèvent pour l'essentiel de l'offre et de la demande et des règles du marché. Ils ne reçoivent pas de financement public soutenu et ils dépendent lourdement des frais de garde que leur versent les parents pour payer leurs dépenses de fonctionnement de base. Par conséquent, l'offre de services par rapport à la demande est limitée, la main-d'œuvre du secteur est sous-payée et les frais de garde coûtent trop cher pour de nombreuses familles. Le Canada a été pris à partie par des organismes féministes, le milieu des services de garde, les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour son manque de vision nationale en matière de services de garde et l'absence de politiques publiques et de programmes de financement appropriés.

L'an dernier, dans une avancée largement acclamée et déclarée historique, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de collaborer avec les provinces, les territoires et les organisations autochtones pour bâtir un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants fondé sur les principes d'abordabilité, d'accessibilité, de qualité et d'inclusion. Il n'y a aucun doute que les engagements financiers et stratégiques substantiels annoncés dans le budget fédéral d'avril 2021 ont la capacité de trans-

former dramatiquement les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada.

La prestation des services de garde, comme la plupart des autres programmes sociaux au Canada, relève de la compétence des provinces et des territoires. Cela étant, au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a donné suite aux engagements du budget 2021 en négociant des ententes bilatérales (connues sous le nom d'accords pancanadiens sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants) avec chaque province et chaque territoire¹, déterminant un plan d'action, des objectifs et des échéanciers en vue de doter toutes les régions du Canada d'un système universel de services de garde. Le gouvernement fédéral a consenti plus de 27 milliards de dollars sur cinq ans au financement et à la promotion des ententes pancanadiennes de 2021 et il s'est engagé à investir au moins 9,2 milliards de dollars par année après la période initiale de cinq ans. Chaque province et chaque territoire recevront une part du financement total, soit une allocation de base de deux millions de dollars qui sera complétée par une formule de financement par habitant basée sur le nombre d'enfants âgés de moins de douze ans.

Suivre les progrès

LES DONNÉES ET l'analyse présentées dans le présent rapport ont un rôle déterminant à jouer pour mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs sur lesquels les gouvernements se sont entendus et les buts à long terme pour bâtir un système pancanadien de services de garde abordables pour les parents. Le sondage sur les frais de garde du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) est l'unique source de données pancanadiennes recueillies et analysées systématiquement et régulièrement sur les frais de garde que versent les parents pour obtenir des services de garde à l'enfance réglementés. Depuis 2014, l'année du premier sondage, le CCPA sonde annuellement les garderies, les centres de la petite enfance (CPE) et les services de garde en milieu familial réglementés dans les grandes villes du Canada pour recueillir ces données et ainsi suivre l'évolution des frais de garde au Canada et au fil du temps.

Dans son budget 2021, le gouvernement fédéral a fait de l'abordabilité des frais de garde une des principales caractéristiques du nouveau système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. « L'abordabilité » étant le premier principe énoncé, le gouvernement a affecté d'importants fonds fédéraux pour remplacer les frais de garde comme principale source du financement du fonctionnement des services de garde et il a fixé pour les provinces et territoires un objectif à court terme en matière de réduction de frais de garde d'ici 2025–2026. Dans le budget, il était indiqué que les fonds fédéraux seraient utilisés pour réduire de 50 % en moyenne les frais de garde² (à comparer aux frais de garde de 2019) dans tous les ser-

vices d'apprentissage et de garde des jeunes enfants réglementés d'ici la fin de 2022 à l'échelle du Canada (à l'extérieur du Québec). On y précisait de plus que les frais de garde hors Québec seraient ramenés à une moyenne de 10 \$ par jour par enfant pour toutes les places offertes dans un service de garde réglementé d'ici 2025–2026.

Les données sur les frais de garde pour 2021 publiées dans le présent rapport ont été recueillies à l'automne 2021 avant l'application du programme fédéral. Le présent rapport présente trois types de données. Premièrement, on y fournit des données sur les frais de garde de 2021 comme point de référence afin de suivre l'évolution de la réduction des frais de garde au cours des cinq prochaines années. Deuxièmement, basé sur l'objectif fédéral de réduire de 50 % en moyenne les frais de garde³, on y calcule les frais de garde médians réduits de 50 % d'ici la fin de 2022 pour chacune des villes sondées et de combien il faut réduire les frais de garde actuels pour atteindre l'objectif. Troisièmement, basé sur les plans d'action provinciaux et territoriaux qui ont été publiés et contiennent suffisamment de détails, on y estime dans quelle mesure les villes sondées atteindront l'objectif de 50 % de réduction des frais de garde en 2022 ou s'en rapprocheront.

Sondage annuel sur les frais de garde d'enfants

CE RAPPORT EST le huitième de la série de sondages du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) sur les frais de garde d'enfants au Canada. Cette série a été lancée dans le but de produire et d'analyser des données comparables et cohérentes sur les frais de garde versés par les parents pour obtenir des services de garde à l'enfance agréés au Canada. Depuis 2014, le CCPA sonde chaque année des garderies, des centres de la petite enfance (CPE) et des services de garde en milieu familial réglementés dans de grandes villes du Canada dans le but de recueillir ces données.

Le sondage annuel considère les services de garde du point de vue des fournisseurs et des frais de garde qu'ils imposent; il ne recueille pas de données sur ce que paient les parents de leur propre poche. En d'autres termes, le sondage demande aux fournisseurs quels sont leurs frais de garde au lieu de demander aux parents ce qu'ils paient de leur poche pour faire garder leurs enfants. Par conséquent, le sondage ne prend pas en compte les subventions pour frais de garde versées aux parents, les crédits d'impôt ou les déductions fiscales, des mesures qui réduisent les coûts pour les parents.⁴

La méthode systématique et uniforme de collecte de données utilisée au fil des ans est une des forces de ces sondages, car elle permet des comparaisons d'une année à l'autre et d'une province à l'autre. Par ailleurs, nous avons ajouté à certains moments d'autres questions et analyses à quelques sondages annuels. Par exemple, nous avons posé des questions entourant

les listes d'attente pour une place et pour une subvention de frais de garde, ainsi que des questions sur les structures de gouvernance à but lucratif ou à but non lucratif. Considérant le nombre croissant de provinces et de territoires qui utilisent des tarifs fixés par le gouvernement et des subventions de fonctionnement, nous avons également sondé les garderies dont les frais de garde sont au prix courant du marché (c'est-à-dire celles qui ne participent pas aux régimes provinciaux à tarifs fixes) et analysé les données séparément. En 2015, nous avons analysé combien devaient déboursier de leur poche les familles à faible revenu admissibles aux subventions pour frais de garde afin de payer la différence entre la subvention reçue et les frais de garde demandés.⁵ En 2017, nous avons sondé des fournisseurs de services de garde dans des collectivités rurales de l'Ontario et de l'Alberta afin de répondre à la question suivante : « Les frais de garde en milieu rural sont-ils moins élevés que dans les centres urbains? »⁶

Le nombre de villes incluses dans nos sondages a augmenté depuis le premier, lequel comportait uniquement les services de garde agréés situés dans les vingt plus grandes villes canadiennes en 2014. D'autres villes ont été ajoutées, atteignant en tout trente-sept depuis 2019. Suivant l'ajout de Whitehorse, de Yellowknife et d'Iqaluit, des villes dans chaque province et chaque territoire sont maintenant incluses dans le sondage. Le sondage recueille des données sur les frais de garde demandés pour trois groupes d'âge : poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire en garderie, en CPE et en service de garde en milieu familial réglementé. Il faut savoir que les provinces et les territoires définissent différemment les catégories d'âge et, à certains endroits, les groupes d'âge sont combinés. Généralement, les poupons sont des enfants âgés de moins de 18 mois ou de deux ans, les bambins sont âgés de 18 à 36 mois et les enfants d'âge préscolaire ont parfois trois, quatre ou cinq ans, mais ils ne fréquentent pas encore l'école. Le sondage ne porte que sur les places offertes à temps plein toute la journée.

Le sondage dont fait l'objet le présent rapport a été réalisé par téléphone du 12 octobre 2021 au 10 décembre 2021 et il compte plus de 11 000 appels téléphoniques. Le sondage et les chiffres présentés dans le présent rapport portent sur des places en garderie et en CPE agréés et en services de garde en milieu familial réglementés. Les frais de garde médians par ville sont pondérés en fonction de la capacité d'accueil autorisée (nombre de places) des fournisseurs de services, c'est dire que les frais de garde dans une garderie de grande taille compteront plus que les frais de garde dans une garderie de petite taille ou dans un service de garde en milieu familial.

La structure du rapport

LES DONNÉES ET les analyses du présent rapport sont présentées en trois sections. La première section présente les frais de garde en 2021 dans les garderies, CPE et services de garde en milieu familial réglementés par ville et pour les trois groupes d'âge. La deuxième section présente : (i) l'objectif du gouvernement fédéral en ce qui concerne les frais de garde en 2022 dans chaque ville, qui sont calculés sur la base de 50 % des frais de garde médians en 2019⁷ (utilisant les données de 2019 de CCPA) et (ii) les réductions requises pour atteindre ces objectifs. Dans la troisième section, nous considérons la mesure dans laquelle les différentes stratégies ou approches pour réduire les frais de garde mises de l'avant dans les plans d'action provinciaux et territoriaux⁸ permettront vraisemblablement d'atteindre les objectifs fédéraux. Une section consacrée à l'analyse et une autre à la conclusion achèvent le présent rapport. Comme nous l'avons mentionné précédemment, étant donné qu'il n'y a pas encore de données ni d'indicateurs fédéraux, le présent rapport et son approche uniforme sur plusieurs années ont un rôle important, voire crucial à jouer pour suivre et déterminer l'évolution des politiques et des programmes de financement.

Frais de garde pour poupons en 2021

LA TRANCHE D'ÂGE des poupons comprend les enfants âgés de moins de 18 mois ou de deux ans, mais elle varie quelque peu selon la province et le territoire. La Colombie-Britannique n'utilise pas de catégorie d'âge distincte pour les poupons; elle a plutôt recours à un seul groupe d'âge—de zéro à trois ans—combinant les poupons et les bambins, et habituellement les frais de garde demandés sont les mêmes. De sorte que les frais de garde pour poupons dans les villes de la C.-B. sont susceptibles d'être un peu moins élevés et ceux pour bambins, légèrement plus élevés comparativement aux villes où les tranches d'âge sont ventilées.

Les frais de garde pour poupons sont habituellement les plus chers, car le rapport éducatrices et enfants dans cette tranche d'âge est le plus élevé et exige une forte intensité de main-d'œuvre. Les services de garde pour poupons représentent par ailleurs le plus petit nombre de places à temps plein, en partie parce que leur coût élevé a un effet dissuasif sur leur développement et aussi parce que de nombreux parents sont en congé parental pour une partie de la première année de vie de leur enfant.⁹

Comme pour les années précédentes, les villes de Gatineau, Québec, Longueuil, Montréal et Laval au Québec avaient à la fin de 2021 les frais de garde médians pour poupons les moins élevés au pays, soit 8,70 \$ par jour ou 189 \$ par mois. Les tarifs fixes au Québec, qui sont indexés tous les ans, étaient de 8,50 \$ par jour ou de 181 \$ par mois en 2021.

En vertu du programme universel de services de garde du Yukon et du financement correspondant mis en place en 2021 avant la nouvelle initiative fédérale, les frais de garde pour poupons ont chuté dramatiquement par rapport à 2020, soit à 240 \$ par mois, s’approchant ainsi du tarif fixe des villes du Québec.

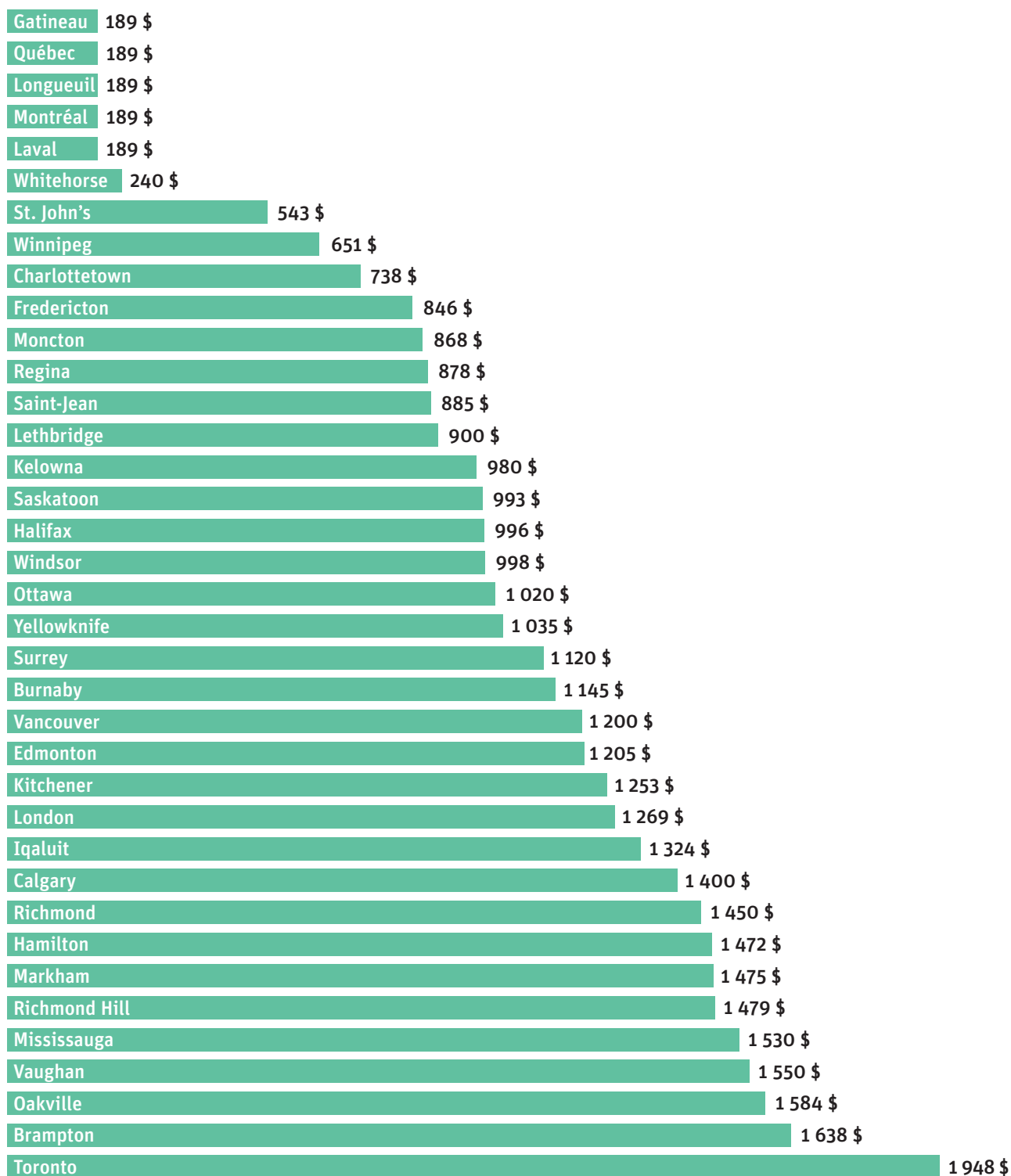
Les frais de garde des villes de St. John’s, Winnipeg et Charlottetown—elles aussi situées dans des provinces aux régimes à tarifs fixes—ont continué d’être moindres en 2021 que ceux d’autres villes canadiennes, les frais de garde médians pour poupons y étant respectivement de 543 \$, 651 \$ et 738 \$ par mois. Suivant des modifications aux politiques provinciales, en 2021, les tarifs pour poupons à St. John’s ont chuté considérablement; les frais de garde médians étaient de 955 \$ par mois en 2020.

Dans toutes les provinces aux régimes à tarifs fixes (Québec, Manitoba, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador¹⁰), il y a des fournisseurs de services de garde agréés qui ne participent pas et dont les tarifs au prix courant du marché sont beaucoup plus élevés. Toutefois, dans toutes les villes où se déroule notre sondage, au moins la moitié des places totales fait partie des régimes provinciaux à tarifs fixes. Par conséquent, les frais de garde médians correspondent au tarif fixe. Si nous avions une moyenne pondérée des frais de garde, elle serait légèrement plus élevée que les tarifs fixes provinciaux compte tenu des places offertes au prix courant du marché.

En 2021, les frais de garde médians pour poupons à Toronto demeuraient les plus élevés au pays au montant impressionnant de 1 948 \$ par mois. Ces frais de garde ont grimpé depuis 2020 alors que la médiane pour les poupons était de 1 866 \$.

Les frais de garde pour poupons dans les autres villes de la grande agglomération de Toronto (Brampton, Oakville, Vaughan, Mississauga, Richmond Hill, Markham) se situaient dans la fourchette de 1 500 \$ à 1 600 \$ en 2021 (élevés, mais pas autant que dans la ville de Toronto).

FIGURE 1 Frais de garde médians pour poupons en 2021 (par mois)



Source Sondage annuel sur les frais de garde d'enfants, CCPA, 2021.

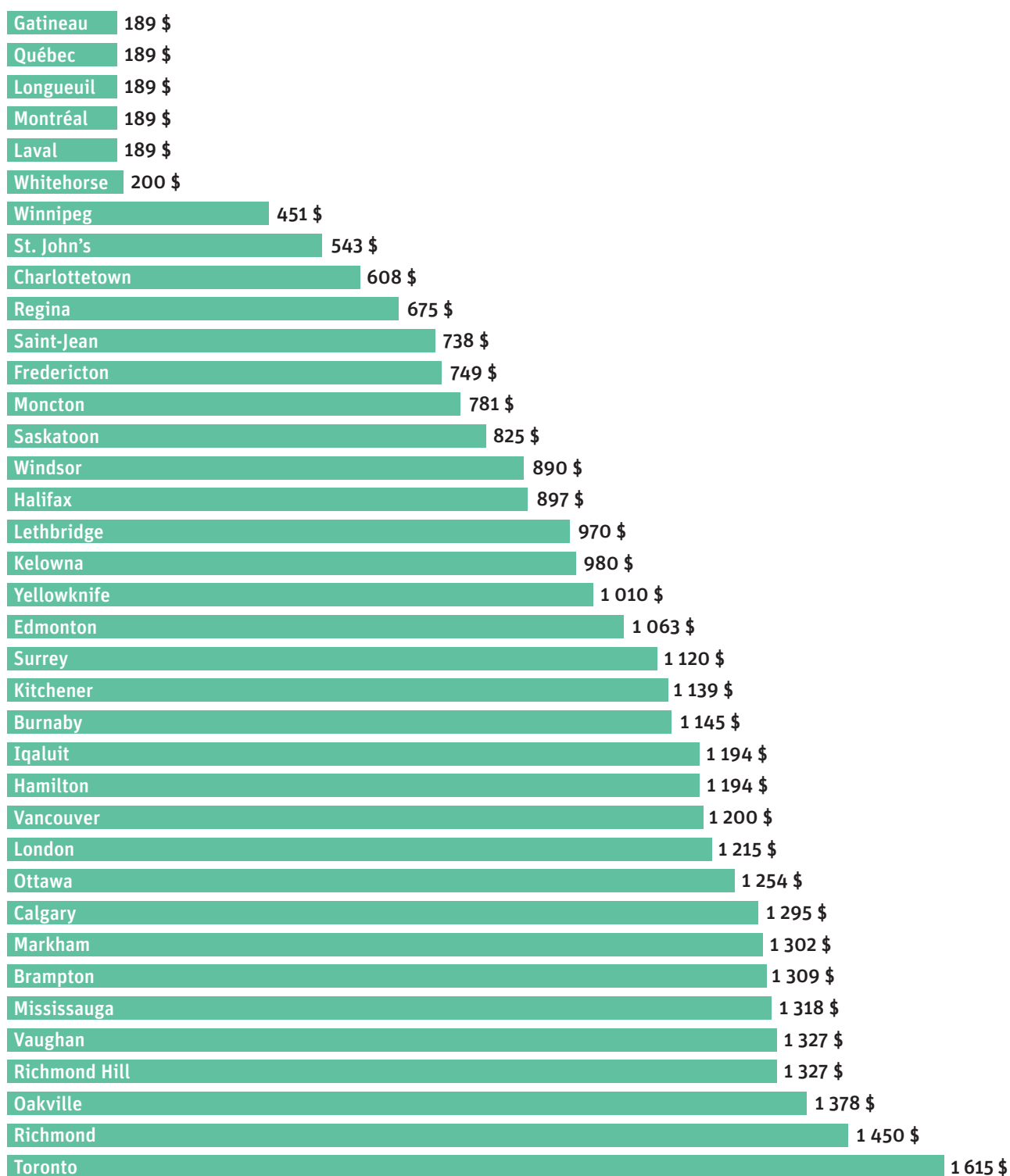
Frais de garde pour bambins en 2021

LA TRANCHE D'ÂGE des bambins est au deuxième rang pour le nombre de places qui leur sont destinées. Elle regroupe habituellement des enfants âgés de dix-huit à vingt-quatre mois jusqu'à deux ans et demi à trois ans. À l'instar des frais de garde pour poupons, les villes du Québec étaient celles où le tarif médian pour les bambins en 2021 était le moins élevé, à 189 \$/mois. Mentionnons que les tarifs fixes au Québec sont les mêmes pour tous les groupes d'âge.

En raison du programme universel de services de garde mis en place au Yukon en 2020, les frais de garde pour bambins à Whitehorse en 2021 n'étaient que légèrement plus élevés que ceux du Québec, soit 200 \$ par mois, les frais de garde médians pour bambins étaient de 451 \$ par mois à Winnipeg, 543 \$ par mois à St. John's et 608 \$ par mois à Charlottetown. Mentionnons à nouveau que ces villes se trouvent dans des provinces aux régimes à tarifs fixes. À l'instar des frais de garde pour poupons, les frais de garde pour bambins à St. John's ont chuté considérablement en 2021 alors qu'ils étaient 716 \$ par mois en 2020. Regina, qui se trouve dans une province sans tarifs fixes, suivait parmi les villes aux frais de garde les moins élevés pour cette tranche d'âge en 2021, à 675 \$ par mois.

Et Toronto, à 1 615 \$ par mois, accusait les frais de garde médians pour bambins les plus élevés au pays en 2021. Suivait Richmond en C.-B., dont les tarifs pour cette tranche d'âge étaient de 1 450 \$ par mois, et ce, malgré

FIGURE 2 Frais de garde médians pour bambins en 2021 (par mois)



Source Sondage annuel sur les frais de garde d'enfants, CCPA, 2021.

le fait que les garderies recevaient des fonds dans le cadre d'une initiative provinciale de réduction des frais de garde en place depuis l'automne 2018. Les tarifs médians dans la ville de Richmond ont augmenté considérablement, semble-t-il, en raison de l'ouverture au cours de la dernière année de plusieurs garderies commerciales à tarifs élevés. Parmi les huit villes où les frais de garde étaient les plus élevés, sept se trouvaient en Ontario; les tarifs dans les banlieues de Toronto—Brampton, Oakville, Vaughan, Mississauga, Richmond Hill, Markham—variaient de 1 300 \$ à 1 380 \$.

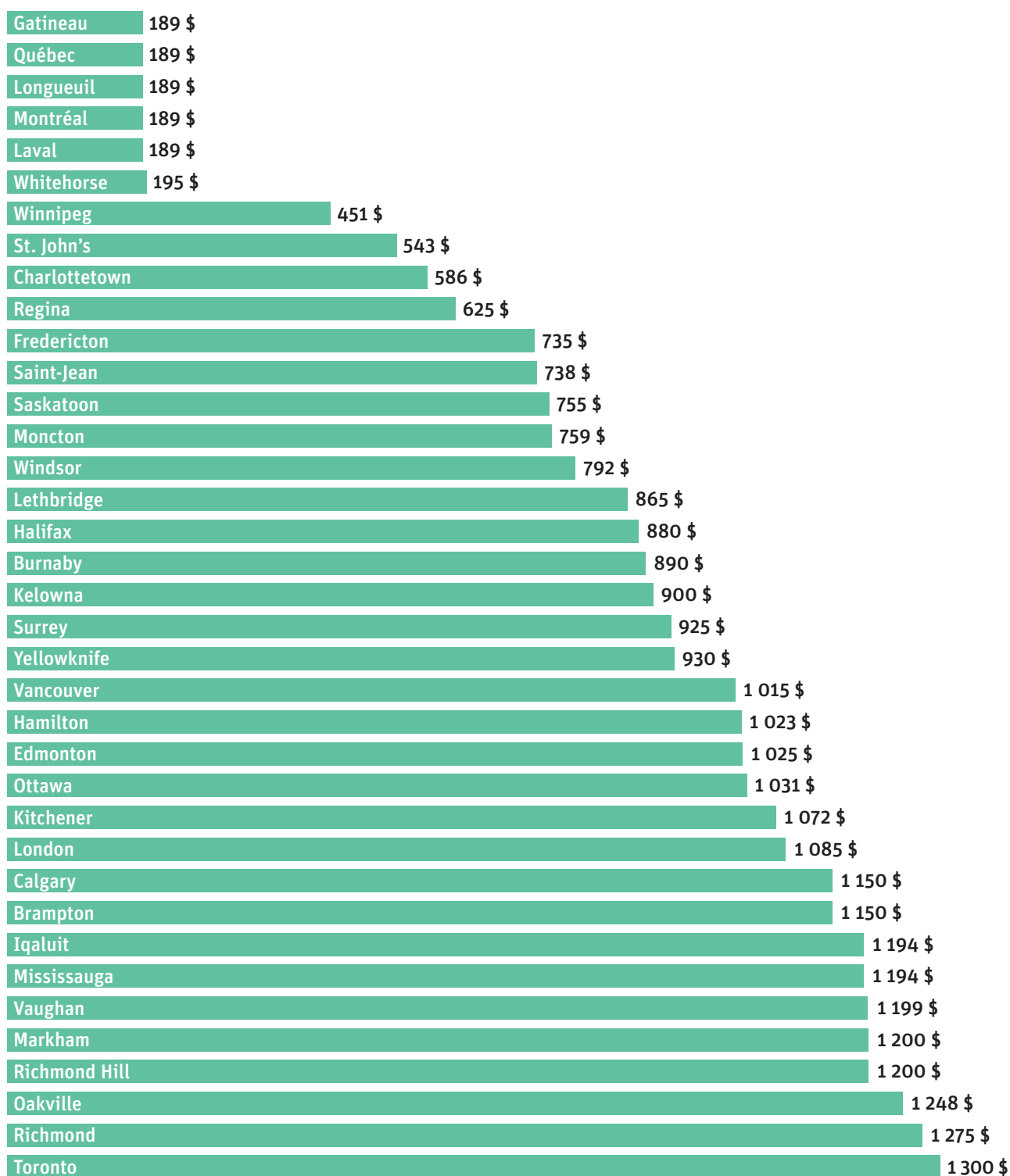
Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2021

LES ENFANTS D'ÂGE préscolaire représentent la tranche d'âge la plus nombreuse et le plus grand nombre de places leur sont destinées. Ce groupe d'âge réunit habituellement les enfants âgés de deux ans jusqu'à l'âge de fréquenter l'école.

À 189 \$ par mois, en 2021, les villes au Québec (Gatineau, Québec, Longueuil, Montréal et Laval) sont celles où les frais de garde pour ce groupe d'âge coûtaient le moins cher au pays, reflétant la politique de tarifs fixes tous groupes d'âge confondus du Québec. En raison des changements apportés au programme de financement en 2021, maintenant les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire à Whitehorse sont comparables à ceux du Québec, soit 195 \$ par mois.

À l'instar des frais de garde pour poupons et pour bambins, les frais de garde les moins élevés pour enfants d'âge préscolaire se trouvaient ensuite à Winnipeg, St. John's et Charlottetown, trois villes situées dans des provinces aux régimes à tarifs fixes. Les frais de garde à Winnipeg étaient de 451 \$ par mois, à St. John's de 543 \$ par mois et à Charlottetown de 586 \$ par mois. Et encore une fois, Regina suivait, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire y étant de 625 \$ en 2021.

FIGURE 3 Tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire en 2021 (par mois)



Source Sondage annuel sur les frais de garde d'enfants, CCPA, 2021.

Toronto continuait d'être la ville où les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire coûtaient le plus cher en 2021, soit 1 300 \$ par mois. Suivaient tout juste après, avec des tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire de 1 275 \$ par mois, la ville de Richmond en C.-B. et les mêmes banlieues de la GAT, Iqaluit et Calgary, dont les tarifs médians par mois pour cette tranche d'âge variaient de 1 100 \$ à 1 250 \$.

Objectifs fédéraux pour 2022 et réductions des frais de garde requises pour les atteindre¹¹

LE PLAN PANCANADIEN en matière de services de garde annoncé dans le budget fédéral de 2021 définit deux objectifs liés aux frais de garde. Le premier de ceux-ci est une réduction de 50 % des frais de garde moyens d'ici la fin de 2022 et le deuxième est une diminution des frais de garde à 10 \$ par jour en moyenne d'ici 2025–2026. Plus précisément, l'objectif fédéral d'ici la fin de 2022 est une réduction en moyenne de 50 % des frais de garde par rapport aux tarifs de 2019.^{12 13} Les figures 4, 5 et 6 illustrent ces objectifs par groupe d'âge et par ville, lesquels sont calculés en coupant de moitié les tarifs indiqués dans le sondage de 2019 du CCPA sur les frais de garde;¹⁴ elles indiquent aussi de combien les frais de garde de 2021 dans chaque ville doivent être réduits pour atteindre l'objectif. Dans cette section, seules les données relatives à l'objectif de 2022 en ce qui concerne la réduction des frais de garde sont analysées.

Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour poupons

Le tableau 1 présente les frais de garde pour poupons en 2019 et les objectifs fédéraux pour 2022. On y présente également les frais de garde pour poupons en 2021 et les réductions requises dans chaque ville pour atteindre l'objectif fédéral de 2022 dans cette ville. Les frais de garde pour poupons sont habituellement les plus élevés de toutes les tranches d'âge de sorte que la réduction requise pour atteindre l'objectif fédéral sera vraisemblablement plus forte dans cette tranche d'âge que dans les autres.

Dans les villes québécoises de Gatineau, Québec, Longueuil, Montréal et Laval, où les tarifs médians pour poupons sont les plus faibles au Canada, les frais de garde poupons atteignent déjà le deuxième objectif fédéral de 10 \$ par jour d'ici 2025–2026, voire ils le dépassent.

En raison de l'initiative lancée par le Yukon en 2021 avant l'entrée en vigueur du programme fédéral, les frais de garde pour poupons à Whitehorse avaient déjà chuté considérablement par rapport à 2019; à 240 \$ par mois, ils s'approchent des tarifs en vigueur dans les villes québécoises. C'est dire qu'au Yukon, aucune autre réduction n'est nécessaire pour atteindre l'objectif fédéral en 2022 dans la ville de Whitehorse.

En appliquant la réduction fédérale de 50 % des frais de garde dans les villes de St. John's, Winnipeg et Charlottetown, des villes situées dans des provinces aux régimes à tarifs fixes, on obtiendrait des frais de garde médians pour poupons respectivement de 477 \$ par mois, 326 \$ par mois et 369 \$ par mois. Ainsi, à St. John's, la réduction requise pour atteindre l'objectif n'est que de 65 \$ par mois. À Winnipeg, la réduction requise des frais de garde médians pour poupons est de 326 \$ par mois et à Charlottetown, de 369 \$ par mois pour atteindre la cible fédérale de 2022.

Dans d'autres villes des provinces de l'Atlantique ainsi qu'à Regina et Saskatoon en Saskatchewan et à Lethbridge en Alberta, il faudra réduire les frais de garde de 429 \$ à 526 \$ par mois pour atteindre l'objectif fédéral. Au départ, dans toutes ces villes, les tarifs médians pour poupons étaient moins élevés, de sorte que la réduction requise est moins importante à comparer aux villes où la médiane était plus élevée.

Les tarifs dans les villes de Vancouver, Burnaby et Surrey en C.-B. sont très semblables. Les tarifs poupons devront être diminués de 620 \$ à 645 \$ par mois pour atteindre l'objectif fédéral et c'est à Richmond qu'ils devront être réduits le plus, soit de 850 \$ par mois. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'ouverture de plusieurs grandes garderies commerciales

TABLEAU 1 Objectifs pour les tarifs pour poupons et réductions requises pour les atteindre en 2022 (par mois)

	A : Frais de garde médians en 2019	B : Objectif fédéral en 2022 (A×50 %)	C : Frais de garde médians en 2021	D : Réduction requise en 2022 pour atteindre l'objectif fédéral (C-B)
Toronto	1 774 \$	887 \$	1 948 \$	1 061 \$
Brampton	1 259 \$	629 \$	1 638 \$	1 009 \$
Oakville	1 503 \$	751 \$	1 584 \$	833 \$
Vaughan	1 545 \$	773 \$	1 550 \$	778 \$
Mississauga	1 424 \$	712 \$	1 530 \$	818 \$
Richmond Hill	1 350 \$	675 \$	1 479 \$	804 \$
Markham	1 541 \$	770 \$	1 475 \$	705 \$
Hamilton	1 148 \$	574 \$	1 472 \$	898 \$
Richmond	1 200 \$	600 \$	1 450 \$	850 \$
Calgary	1 300 \$	650 \$	1 400 \$	750 \$
Iqaluit	1 300 \$	650 \$	1 324 \$	674 \$
London	1 250 \$	625 \$	1 269 \$	644 \$
Kitchener	1 389 \$	694 \$	1 253 \$	559 \$
Edmonton	1 075 \$	537 \$	1 205 \$	667 \$
Vancouver	1 112 \$	556 \$	1 200 \$	644 \$
Burnaby	1 000 \$	500 \$	1 145 \$	645 \$
Surrey	1 000 \$	500 \$	1 120 \$	620 \$
Yellowknife	1 093 \$	546 \$	1 035 \$	489 \$
Ottawa	1 020 \$	510 \$	1 020 \$	510 \$
Windsor	868 \$	434 \$	998 \$	564 \$
Halifax	939 \$	469 \$	996 \$	526 \$
Saskatoon	995 \$	498 \$	993 \$	495 \$
Kelowna	825 \$	412 \$	980 \$	567 \$
Lethbridge	900 \$	450 \$	900 \$	450 \$
Saint-Jean	868 \$	434 \$	885 \$	451 \$
Regina	850 \$	425 \$	878 \$	453 \$
Moncton	856 \$	428 \$	868 \$	440 \$
Fredericton	835 \$	418 \$	846 \$	429 \$
Charlottetown	738 \$	369 \$	738 \$	369 \$
Winnipeg	651 \$	326 \$	651 \$	326 \$
St. John's	955 \$	477 \$	543 \$	65 \$
Whitehorse	900 \$	450 \$	240 \$	
Laval	179 \$	189 \$	189 \$	
Montréal	179 \$	189 \$	189 \$	
Longueuil	179 \$	189 \$	189 \$	
Québec	179 \$	189 \$	189 \$	
Gatineau	179 \$	189 \$	189 \$	

Notes Median fees in 2021 include both centres and family child care.

Source CCPA annual child care fee survey, 2021.

à tarifs élevés dans cette ville aurait fait grimper les tarifs médians à Richmond, C.-B. Pour une analyse de l'écart de frais entre les services de garde à but lucratif et sans but lucratif, voir l'annexe D.

Les villes où les tarifs sont les plus élevés seront celles où les réductions les plus importantes devront s'appliquer pour atteindre la cible fédérale. Brampton et Toronto devront réduire leurs frais de garde de plus de 1 000 \$ par mois pour atteindre leur objectif. Les frais de garde pour poupons à Toronto sont très élevés. Dans le cas de Brampton, même s'ils sont moins élevés, la ville offrait un programme de réduction des frais de garde en 2019 faisant que le tarif de référence est plus bas; mais ce programme a été annulé depuis.

Des réductions variant de 700 \$ à 900 \$ par mois devront s'appliquer dans les villes d'Oakville, Vaughan, Mississauga, Richmond Hill et Markham—d'autres municipalités de la GAT—pour atteindre leur objectif fédéral. Les réductions de tarifs requises pour atteindre les objectifs fédéraux sont très variables parmi les villes de la GAT,¹⁵ car plusieurs d'entre elles offraient en 2019 un programme de réduction de frais de garde financé par le gouvernement provincial. Ces programmes avaient tous pris fin au moment de la collecte de nos données en 2021, mais ils avaient eu pour effet de faire chuter les tarifs en 2019, année de référence utilisée dans le présent rapport pour calculer l'objectif fédéral de réduction de 50 % des frais de garde dans les provinces et territoires.¹⁶

Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour bambins

Le tableau 2 présente les tarifs pour bambins en 2019 tirés de notre sondage de cette année-là. L'objectif fédéral est fondé sur une baisse de 50 % des tarifs de 2019 (colonne B). À l'aide des tarifs de 2021 et de l'objectif de réduction fédérale, nous calculons la colonne D, c'est-à-dire le montant de la réduction requise en 2022 pour atteindre la cible fédérale.

Les villes du Québec ont déjà les tarifs les moins élevés au Canada pour les bambins et sont déjà sous la barre des 10 \$ par jour de l'objectif fédéral. Whitehorse connaît déjà une baisse considérable des frais de garde pour les bambins en raison de son initiative provinciale de réduction des tarifs. Les frais de garde pour poupons à Whitehorse atteignent, voire dépassent déjà l'objectif fédéral.

TABLEAU 2 Objectifs pour les tarifs bambins et réductions requises pour les atteindre en 2022 (par mois)

	A : Frais de garde médians en 2019	B : Objectif fédéral en 2022 (A×50 %)	C : Frais de garde médians en 2021	D : Réduction requise en 2022 pour atteindre l'objectif fédéral (C-B)
Toronto	1 457 \$	729 \$	1 615 \$	886 \$
Richmond	1 200 \$	600 \$	1 450 \$	850 \$
Oakville	1 264 \$	632 \$	1 378 \$	746 \$
Richmond Hill	1 280 \$	640 \$	1 327 \$	687 \$
Vaughan	1 285 \$	643 \$	1 327 \$	684 \$
Mississauga	1 090 \$	545 \$	1 318 \$	773 \$
Brampton	1 025 \$	513 \$	1 309 \$	797 \$
Markham	1 327 \$	663 \$	1 302 \$	639 \$
Calgary	1 100 \$	550 \$	1 295 \$	745 \$
Ottawa	1 040 \$	520 \$	1 254 \$	734 \$
London	1 172 \$	586 \$	1 215 \$	629 \$
Vancouver	1 112 \$	556 \$	1 200 \$	644 \$
Hamilton	977 \$	488 \$	1 194 \$	705 \$
Iqaluit	1 213 \$	606 \$	1 194 \$	587 \$
Burnaby	1 000 \$	500 \$	1 145 \$	645 \$
Kitchener	1 149 \$	575 \$	1 139 \$	565 \$
Surrey	1 000 \$	500 \$	1 120 \$	620 \$
Edmonton	917 \$	458 \$	1 063 \$	605 \$
Yellowknife	990 \$	495 \$	1 010 \$	515 \$
Kelowna	825 \$	412 \$	980 \$	567 \$
Lethbridge	850 \$	425 \$	970 \$	545 \$
Halifax	829 \$	414 \$	897 \$	482 \$
Windsor	760 \$	380 \$	890 \$	510 \$
Saskatoon	800 \$	400 \$	825 \$	425 \$
Moncton	716 \$	358 \$	781 \$	423 \$
Fredericton	727 \$	363 \$	749 \$	385 \$
Saint-Jean	738 \$	369 \$	738 \$	369 \$
Regina	680 \$	340 \$	675 \$	335 \$
Charlottetown	608 \$	304 \$	608 \$	304 \$
St. John's	726 \$	363 \$	543 \$	179 \$
Winnipeg	451 \$	226 \$	451 \$	226 \$
Whitehorse	850 \$	425 \$	200 \$	
Laval	179 \$	189 \$	189 \$	
Montréal	179 \$	189 \$	189 \$	
Longueuil	179 \$	189 \$	189 \$	
Québec	179 \$	189 \$	189 \$	
Gatineau	179 \$	189 \$	189 \$	

Source : Sondage annuel sur les frais de garde du CCPA, 2021

Les frais de garde pour bambins dans les villes de Winnipeg, Charlottetown et St. John's, toutes situées dans des provinces aux régimes à tarifs fixes, sont parmi les moins élevés pour ce groupe d'âge au pays. Il faudra des réductions variant de 200 \$ à 300 \$ par mois afin d'atteindre la cible fédérale. L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador n'ont plus de tarifs fixes variables selon les groupes d'âge, mais ils appliquent plutôt le même tarif fixe à tous les groupes, comme au Québec.

Dans les autres villes des provinces de l'Atlantique ainsi qu'à Saskatoon et Regina en Saskatchewan et Windsor en Ontario, les frais de garde pour bambins devront être réduits de 300 \$ à 500 \$ par mois pour atteindre l'objectif fédéral.

À l'extrémité supérieure de la fourchette, Toronto est la ville où il faudra réduire le plus les frais de garde pour bambins, soit de 886 \$ par mois, pour atteindre la cible fédérale. Dans les banlieues environnantes d'Oakville, Richmond Hill, Vaughan, Mississauga et de Brampton, les frais de garde pour bambins devront être réduits de 700 \$ à 850 \$ par mois d'ici la fin de 2022. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les écarts importants au chapitre des réductions requises dans différentes villes ontariennes s'expliquent en partie par les programmes de réduction de frais de garde subventionnés par le gouvernement provincial en place en 2019 dans certaines villes; des programmes qui ont été annulés depuis. Ce qui a eu pour effet de réduire la valeur de la colonne A (tarifs de 2019), nécessitant ainsi une réduction plus importante en 2022 pour atteindre l'objectif.

Objectifs fédéraux et réductions requises au chapitre des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire

Le tableau 3 présente les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire tirés de notre sondage sur les frais de garde de 2019. Les objectifs fédéraux sont basés sur une réduction de 50 % des tarifs de 2019, présentée dans la colonne B. Les tarifs de 2021 pour enfants d'âge préscolaire sont présentés dans la colonne C. À partir de ceux-ci, nous calculons la colonne D, c'est-à-dire le montant de la réduction nécessaire pour atteindre l'objectif fédéral dans chaque ville.

Comme pour les autres groupes d'âge, les villes du Québec et Whitehorse n'auront pas besoin de réductions additionnelles pour atteindre en 2022 les objectifs fédéraux présentés dans la colonne B.

Les villes qui se trouvent dans des provinces aux régimes à tarifs fixes, Charlottetown, Winnipeg et St. John's, auront besoin d'une réduction inférieure à 300 \$ par mois pour atteindre la cible fédérale. À l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement provincial exige depuis peu que toutes les garderies, et non seulement des centres de la petite enfance, participent au régime provincial de tarifs fixes.

Les autres villes des provinces de l'Atlantique et les villes de moins grande taille en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta devront réduire les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire de 300 \$ à 450 \$ par mois pour atteindre l'objectif fédéral.

Même si les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les plus élevés à Toronto, pour atteindre l'objectif fédéral, elle n'aura pas à réduire autant ses tarifs que Richmond en C.-B. Toronto devra les réduire de près de 700 \$ par mois, tandis que les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Richmond devront diminuer de près de 800 \$ par mois. Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs garderies commerciales de grande taille se sont établies depuis 2019 à Richmond. Ce qui a fait considérablement grimper les tarifs médians, entraînant du coup des réductions plus considérables en 2022 pour réduire de moitié les tarifs de 2019.

Les autres villes de la GAT devront réduire leurs frais de garde pour enfants d'âge préscolaire d'environ 600 \$ à 700 \$ par mois pour atteindre la cible fédérale.

TABLEAU 3 Objectifs pour les tarifs pour enfants d'âge préscolaire et réductions requises pour les atteindre en 2022 (par mois)

	A : Frais de garde médians en 2019	B : Objectif fédéral en 2022 (A×50 %)	C : Frais de garde médians en 2021	D : Réduction requise en 2022 pour atteindre l'objectif fédéral (C-B)
Toronto	1 207 \$	604 \$	1 300 \$	696 \$
Richmond	955 \$	477 \$	1 275 \$	797 \$
Oakville	1 210 \$	605 \$	1 248 \$	643 \$
Richmond Hill	1 100 \$	550 \$	1 200 \$	650 \$
Markham	1 180 \$	590 \$	1 200 \$	610 \$
Vaughan	1 120 \$	560 \$	1 199 \$	639 \$
Mississauga	1 042 \$	521 \$	1 194 \$	673 \$
Iqaluit	1 213 \$	606 \$	1 194 \$	587 \$
Brampton	955 \$	477 \$	1 150 \$	673 \$
Calgary	1 075 \$	537 \$	1 150 \$	613 \$
London	1 055 \$	527 \$	1 085 \$	558 \$
Kitchener	1 020 \$	510 \$	1 072 \$	562 \$
Ottawa	1 010 \$	505 \$	1 031 \$	526 \$
Edmonton	875 \$	438 \$	1 025 \$	587 \$
Hamilton	825 \$	412 \$	1 023 \$	611 \$
Vancouver	954 \$	477 \$	1 015 \$	538 \$
Yellowknife	890 \$	445 \$	930 \$	485 \$
Surrey	850 \$	425 \$	925 \$	500 \$
Kelowna	810 \$	405 \$	900 \$	495 \$
Burnaby	850 \$	425 \$	890 \$	465 \$
Halifax	861 \$	430 \$	880 \$	449 \$
Lethbridge	830 \$	415 \$	865 \$	450 \$
Windsor	662 \$	331 \$	792 \$	461 \$
Moncton	722 \$	361 \$	759 \$	398 \$
Saskatoon	740 \$	370 \$	755 \$	385 \$
Saint-Jean	664 \$	332 \$	738 \$	406 \$
Fredericton	690 \$	345 \$	735 \$	390 \$
Regina	620 \$	310 \$	625 \$	315 \$
Charlottetown	586 \$	293 \$	586 \$	293 \$
St. John's	660 \$	330 \$	543 \$	212 \$
Winnipeg	451 \$	226 \$	451 \$	226 \$
Whitehorse	835 \$	418 \$	195 \$	
Laval	179 \$	189 \$	189 \$	
Montréal	179 \$	189 \$	189 \$	
Longueuil	179 \$	189 \$	189 \$	
Québec	179 \$	189 \$	189 \$	
Gatineau	179 \$	189 \$	189 \$	

Source : Sondage annuel sur les frais de garde du CCPA, 2021

Approches stratégiques des provinces et des territoires

Permettront-elles d'atteindre les objectifs fédéraux en matière de frais de garde?

APRÈS AVOIR DÉTERMINÉ les réductions requises pour atteindre l'objectif fédéral (tableaux 1, 2 et 3), il faut maintenant voir si les plans adoptés par les provinces et les territoires permettront de réduire les frais de garde comme souhaité.

Même si l'objectif fédéral de réduction de 50 % des tarifs moyens, énoncé dans le budget d'avril 2021, semble précis, les provinces et les territoires ne partent pas tous du même point et ils interprètent différemment l'objectif et la base de référence. Le tableau 4 présente un aperçu général des différentes approches/stratégies des provinces et des territoires.¹⁷

Dans cette section, nous examinons si les provinces et les territoires qui ont publié leurs plans et qui fournissent suffisamment de données pour faire des calculs atteindront vraisemblablement l'objectif de 2022. Nous analysons pour commencer les quatre approches empruntées, puis l'incidence du plan sur les tarifs prévus en 2022 dans chacune des villes.

TABLEAU 4 Approches des provinces et des territoires pour atteindre les objectifs fédéraux de réduction des frais de garde

Provinces et territoires	Réduire les frais fixes provinciaux et territoriaux	Réduction forfaitaire des tarifs établis au prix courant du marché	Chaque fournisseur de services réduit ses tarifs de 50 %	Modification de l'admissibilité aux subventions pour frais de garde ou de la valeur
Terre-Neuve-et-Labrador	Oui			
Île-du-Prince-Édouard	Oui			Oui
Nouvelle-Écosse		Oui		
Nouveau-Brunswick	Oui			
Ontario			Oui	
Manitoba				Oui
Saskatchewan		Oui		
Alberta*		Oui		Oui
Colombie-Britannique [†]	Oui	Oui		
Yukon		Oui		
Territoires du Nord-Ouest			Oui	

Remarque Le tableau inclut seulement les provinces et territoires pour lesquels nous disposons de renseignements publics suffisamment détaillés. Le Nouveau-Brunswick n'utilisait pas auparavant une approche de frais fixes, mais en 2022, il adoptera cette approche avec des frais réduits. Le taux de subvention des frais de garde en Alberta a été diminué, pas augmenté; et le critère d'admissibilité fondé sur le revenu a été considérablement haussé. La Colombie-Britannique augmentera le nombre de places à 10 \$ par jour de 2500 à 12500 d'ici décembre 2022, mais le tarif fixe de 10 \$ par jour ne sera pas modifié. Les détails complets de ses réductions de frais ne sont pas encore disponibles. Pour une description plus détaillée des plans provinciaux et territoriaux, voir l'annexe C.

Source Ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires

Comme l'indique le tableau 4, notre analyse porte sur dix provinces et territoires qui empruntent quatre voies différentes pour réduire les frais de garde, certaines utilisant plus d'une approche pour arriver à leur fin.

Réduire les tarifs fixes provinciaux et territoriaux

Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard prévoient réduire leurs tarifs fixes provinciaux pour atteindre, voire dépasser l'objectif fédéral de réduire de 50 % leurs frais de garde. Ainsi, les parents de tous les enfants qui fréquentent un service de garde réglementé paieront le nouveau tarif réduit fixé par le gouvernement provincial, une approche prévisible et transparente pour réduire les frais de garde dans la province. Auparavant, à l'Île-du-Prince-Édouard, les tarifs fixes variaient selon les groupes d'âge; ces tarifs seront fusionnés en un tarif unique de 20 \$ par jour en octobre 2022. Selon son plan d'action, le gouvernement ramènera la moyenne des tarifs pour tous les parents à une moyenne de 15 \$ par jour en décembre 2022 (basé sur

un tarif moyen qui inclut les modifications apportées au programme de subventions pour frais de garde et le déploiement de la prématernelle pour les enfants âgés de trois ans, quoique le tarif fixe demeurera à 20 \$ par jour).¹⁸

Le Nouveau-Brunswick fait la transition d'un régime fondé sur les prix courants du marché à un régime aux tarifs fixes dans les installations dites « désignées ». Presque toutes les garderies collectives et la plupart des garderies familiales adhèrent présentement à ce régime. En juin 2022, le nouveau tarif fixe sera de 21 \$ par jour pour les poupons et de 18 \$ par jour pour les bambins et enfants d'âge préscolaire dans les villes de plus grande taille de la province que nous avons sondées.¹⁹

Avant la mise en œuvre du programme pancanadien, les sites « prototypes » de la C.-B. comptaient 2 500 places à 10 \$ par jour, un nombre qui grimpera à 12 500 places d'ici la fin de 2022. Ainsi, les tarifs n'ont pas changé, mais le nombre de places à 10 \$ par jour a augmenté.

À 8,70 \$ par jour en 2011, le régime à tarifs fixes du Québec, le plus connu du Canada, offre des places à un coût inférieur à l'objectif fédéral à long terme de 10 \$ par jour. Cela étant, le Québec n'a pas prévu de réduire les tarifs en 2022. Le Manitoba a également recours depuis de nombreuses années à un régime de tarifs fixes et il ne prévoit pas réduire les tarifs. Plutôt, le Manitoba entend étendre son programme de subventions pour frais de garde afin de réduire les montants que doivent déboursier de leurs poches les parents admissibles.

Réduction forfaitaire des tarifs établis

L'approche la plus fréquente adoptée par cinq des treize provinces et territoires est une réduction forfaitaire des tarifs. En vertu de cette approche, le fournisseur de services fixe ses tarifs au prix courant du marché comme il l'a toujours fait, mais le gouvernement provincial en assume une part fixe déterminée. Par exemple, la Saskatchewan versera maintenant 395 \$ par mois aux garderies pour couvrir une partie des frais de garde pour poupons. Le tarif net sera le tarif demandé par la garderie, moins 395 \$ par mois. Il s'agit pour l'essentiel d'une subvention pour frais de garde versée directement à la garderie pour le compte de tous les parents.

Cette approche a pour effet de réduire les frais de garde, mais elle est moins prévisible et transparente, surtout si on la compare au tarif fixe. Elle est également plus difficile à surveiller aux fins de reddition de comptes. Aussi, les frais de garde que paieront les parents seront très variables. La pro-

vince pourrait donc atteindre l'objectif d'une réduction de 50 % en moyenne de ses frais de garde, mais continuer d'avoir des garderies ou des services de garde en milieu familial qui coûtent beaucoup plus cher que d'autres.

Enfin, même si les provinces et les territoires peuvent plafonner les hausses de tarifs (l'Alberta et la Colombie-Britannique l'ont fait), en pratique, la chose est difficile à surveiller. Aussi, à moins de mettre en place un mécanisme pour limiter ces hausses faute d'un tarif fixe, de nouvelles garderies peuvent s'établir et demander des tarifs exorbitants. On voit que le phénomène des nouvelles garderies a fait grimper les frais de garde à Richmond en C.-B., mais que les hausses ont été manifestement plafonnées en Ontario. Dans l'ensemble, cette approche pour réduire les frais de garde demeure une approche marchande avec moins de contrôle public que les régimes provinciaux à tarifs fixes.

Chaque fournisseur de services de garde réduit ses tarifs de 50 %

En vertu de cette approche, que l'on prévoit utiliser aux Territoires du Nord-Ouest et en Ontario,²⁰ chaque fournisseur de services réduira ses tarifs de moitié d'ici la fin de 2022. En Ontario, les entités municipales qui agissent à titre de gestionnaires locaux joueront un rôle pour déterminer le soutien financier que recevront les fournisseurs de services pour appliquer cette mesure. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y aura une valeur maximale. En Ontario, il n'y aura pas de valeur maximale (les tarifs ne peuvent pas être inférieurs à 12 \$ par jour une fois la réduction de 50 % appliquée). En l'absence d'un plafond, en Ontario, les fournisseurs de services dont les tarifs sont les plus élevés recevront les contributions gouvernementales les plus élevées. Cette approche devrait donner un résultat plus prévisible que la réduction forfaitaire des tarifs—elle sera plus prévisible pour les parents—mais les tarifs continueront de varier.

Modifier l'admissibilité à la subvention pour frais de garde ou sa valeur

La quatrième voie empruntée par les provinces et les territoires pour atteindre l'objectif fédéral en ce qui concerne la réduction des frais de garde consiste à modifier les programmes de subventions pour frais de garde utilisés par presque toutes les provinces et tous les territoires du Canada depuis les an-

nées 1960. Toutes les provinces devraient maintenir leurs programmes de subventions pour frais de garde, mais pour l'Alberta, l'Ontario, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard, leur programme de subventions pour les familles à faible revenu constitue une partie voire la totalité de leur plan de réduction de 50 % des frais de garde. Selon le plan d'action du Manitoba, la province compte pour l'essentiel sur les subventions versées aux familles à faible revenu pour atteindre son objectif de réduction des frais de garde en 2022. L'Alberta combinera des modifications apportées à son programme de subventions pour frais de garde à l'une des approches pour réduire les tarifs décrites précédemment. L'Ontario inclura les frais de garde résiduels payés par les parents partiellement subventionnés dans son calcul du tarif moyen, mais la province ne semble pas envisager de changements dans son programme de subventions pour frais de garde. Le plan d'action de l'Île-du-Prince-Édouard indique que la province inclura les subventions pour frais de garde dans son calcul pour arriver à un tarif moyen de 15 \$ par jour pour tous les enfants fréquentant un service de garde réglementé.

Mentionnons qu'une subvention pour frais de garde versée aux parents n'est pas une réduction de tarif en tant que telle. Elle ne réduit pas le tarif demandé par le fournisseur. La subvention pour frais de garde est un paiement « côté de la demande » qui couvre une partie ou la totalité du tarif demandé pour le compte d'un parent admissible—en fait, il s'agit d'un bon qui réduit ce que le parent a à payer de sa poche. Toutes les provinces et tous les territoires à l'exception du Québec utilisent pour le moment des programmes de subventions individuelles pour frais de garde; ils ont divers critères d'admissibilité en fonction du revenu et habituellement des critères à caractère social, comme l'emploi des parents, les besoins particuliers d'un enfant ou le besoin de protection d'un enfant.

Dans les provinces qui se proposent d'utiliser en partie ou en totalité leur programme de subventions pour frais de garde afin de réduire les dépenses engagées par les parents, le résultat sera que les frais de garde versés par les parents subventionnés seront potentiellement beaucoup moins élevés. Mais, dans l'ensemble, les tarifs en général ne diminueront pas. La moyenne des frais de garde sera par conséquent réduite pour atteindre la cible fédérale de 50 % de réduction, mais cette réduction ne s'appliquera pas aux parents qui ne sont pas admissibles aux subventions pour frais de garde.

L'Alberta, par exemple, combinera une réduction forfaitaire des tarifs à des modifications apportées à son programme de subventions. L'admissibilité au programme de subventions pour frais de garde en fonction du revenu a augmenté considérablement en Alberta, tandis que la subvention ver-

sée aux services de garde pour le compte du parent admissible a diminué. Ainsi, pour certaines familles, ce qu'elles ont à déboursier de leurs poches diminuera, mais pour d'autres, le montant augmentera. Les familles à revenu moyen seront avantagées en raison de critères d'admissibilité élargis, mais la subvention gouvernementale couvrira une moins grande partie des frais de garde que doivent assumer les familles à faible revenu admissibles aux subventions.²¹

Les prévisions de tarifs pour 2022 dans la prochaine section intègrent totalement les réductions de tarifs planifiées à l'échelle provinciale et territoriale (l'annexe C donne plus de détails à cet égard). Elles sont fondées sur notre compréhension des plans d'action fédéraux, provinciaux et territoriaux et sur l'information rendue publique par les représentants gouvernementaux. Même si certains mécanismes sont décrits dans le plan de la C.-B., comme nous l'avons souligné précédemment, plusieurs valeurs critiques ne sont pas disponibles pour le moment, de sorte que nous ne pouvons pas faire de prévisions pour la Colombie-Britannique. Et il n'est pas possible non plus de faire de prévisions pour le Nunavut, car les plans rendus publics ne sont pas suffisamment détaillés. Selon des renseignements récents, les réductions de frais de garde en Ontario sont fondées sur les tarifs en vigueur le 27 mars 2022, mais le plan d'action de l'Ontario n'est pas encore accessible au public. Par souci d'uniformité, nous utilisons les tarifs demandés en 2019 comme point de référence en ce qui concerne l'objectif fédéral de réduction des frais de garde, et ce, pour toutes les villes de l'Ontario, vu que 2019 est l'année de référence pour tous les plans d'action rendus publics à ce jour.

Les prévisions dans cette prochaine section tiennent compte de toutes les réductions de tarifs planifiées d'ici la fin de 2022 sachant que les calendriers de mise en œuvre des provinces et des territoires varient durant 2022.

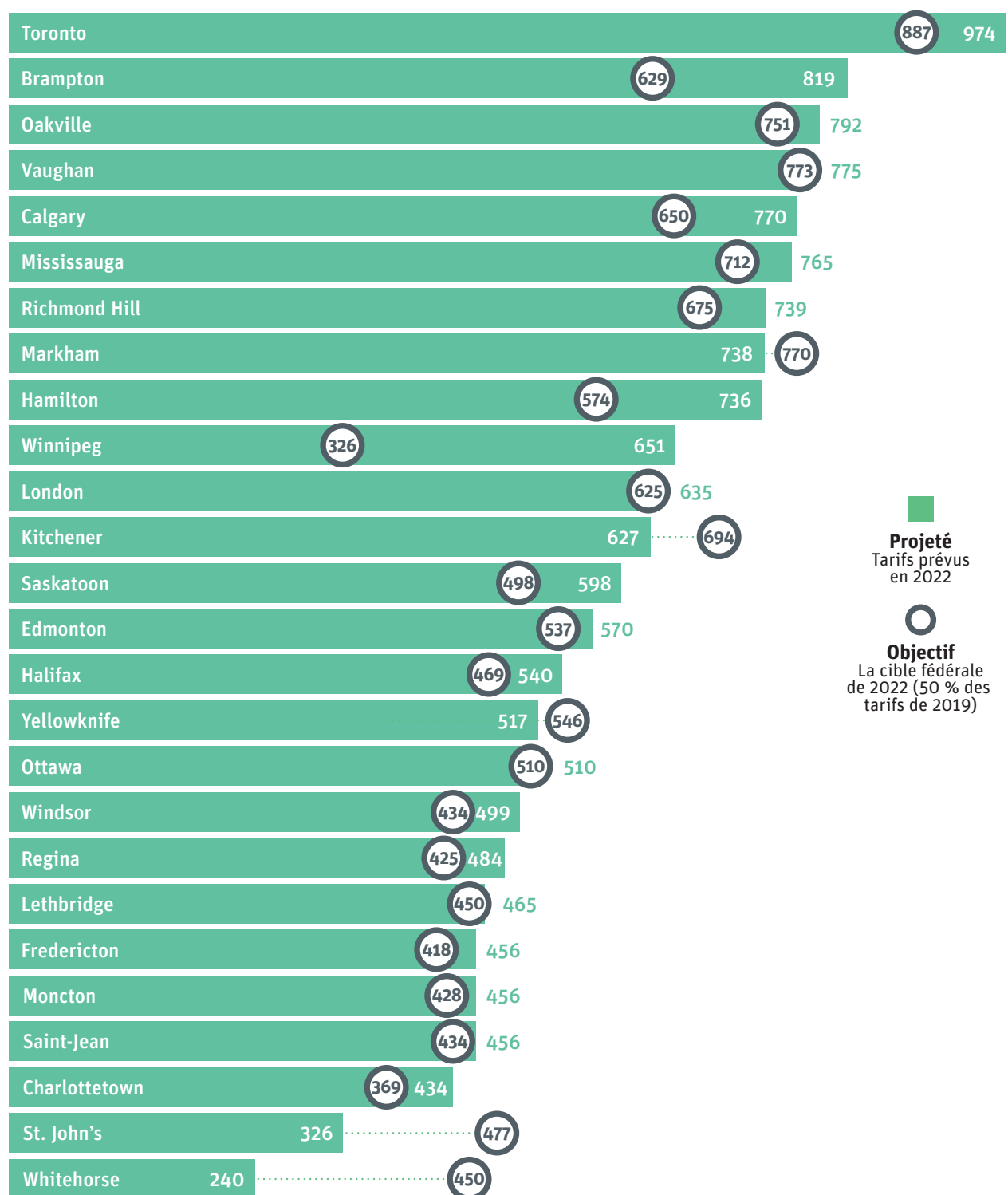
Frais de garde pour poupons prévus en 2022

PARMI LES VINGT-SIX villes dont les données disponibles sont analysées dans le présent rapport, neuf devraient atteindre, voire dépasser l'objectif fédéral en ce qui concerne la réduction des frais de garde pour poupons en 2022.²² Douze autres villes devraient se rapprocher de la cible à moins de 20 \$ à 100 \$ par mois de l'objectif fédéral. Cinq villes n'atteindront pas l'objectif fédéral, ratant la cible de plus de 100 \$ par mois.

Whitehorse et St. John's excéderont l'objectif de plus de 100 \$ par mois. Whitehorse, qui met en œuvre une réduction forfaitaire de 700 \$ par mois, dépassera l'objectif fédéral en ce qui concerne les frais de garde poupons; on s'attend à ce que le tarif médian pour poupons soit aussi bas que 240 \$ par mois en 2022. Cette mesure fera en sorte que les frais de garde pour poupons au Yukon seront presque équivalents à ceux des villes du Québec—une grande réalisation. À St. John's, les frais de garde prévus pour poupons de 326 \$ par mois en 2022 dépassent l'objectif fédéral, qui est de 477 \$ par mois, notamment depuis que cette ville a adopté le régime aux tarifs fixes.

Ottawa, Kitchener, London, Markham, Vaughan et Yellowknife atteindront ou excéderont les objectifs fédéraux en ce qui concerne les frais de garde pour poupons. Saskatoon, Winnipeg, Calgary, Hamilton et Brampton excéderont l'objectif fédéral de plus de 100 \$ par mois. Winnipeg n'atteindra pas l'objectif fédéral, ratant la cible de 326 \$ par mois, car le Manitoba ne réduit pas ses tarifs fixes en 2022. Brampton et Hamilton n'atteindront

FIGURE 4 Frais de garde pour poupons prévus en 2022 (médiane mensuelle)



Remarques Les frais de garde médians incluent ceux des garderies/CPE et des services de garde en milieu familial.
Source Sondage sur les frais de garde en 2019 et 2021 du CCPA et calculs de l'auteur et de l'auteure.

pas leurs objectifs fédéraux, ratant la cible de plus de 150 \$ par mois. Même si les frais de garde pour poupons dans ces deux villes seront réduits de la moitié à comparer à mars 2021, les tarifs de 2019 ne sont pas réduits de 50 %. Dans ces deux villes, de robustes programmes municipaux de réduction des frais de garde étaient en vigueur en 2019, mais ont été abolis depuis, ce qui a donné un point de départ plus bas pour la cible fédérale.

Même après l'application des réductions de tarifs prévues en 2022, les frais de garde pour poupons à Toronto demeureront les plus élevés au pays, à 974 \$ par mois. Quoique très loin des 1 948 \$ par mois demandés en 2021, c'est très cher. Les frais de garde pour poupons prévus dans Brampton, Oakville et Vaughan seront d'environ 800 \$ par mois en 2022.

Frais de garde pour bambins prévus en 2022

PARMI LES VINGT-SIX villes dont les données disponibles sont analysées dans le présent rapport, cinq devraient atteindre, voire dépasser l'objectif fédéral en ce qui concerne les frais de garde pour bambins en 2022.²³ Treize villes n'atteindront pas l'objectif fédéral, ratant de 20 \$ à 100 \$ par mois la cible. Huit villes n'atteindront pas l'objectif fédéral, ratant la cible de plus de 100 \$ par mois.

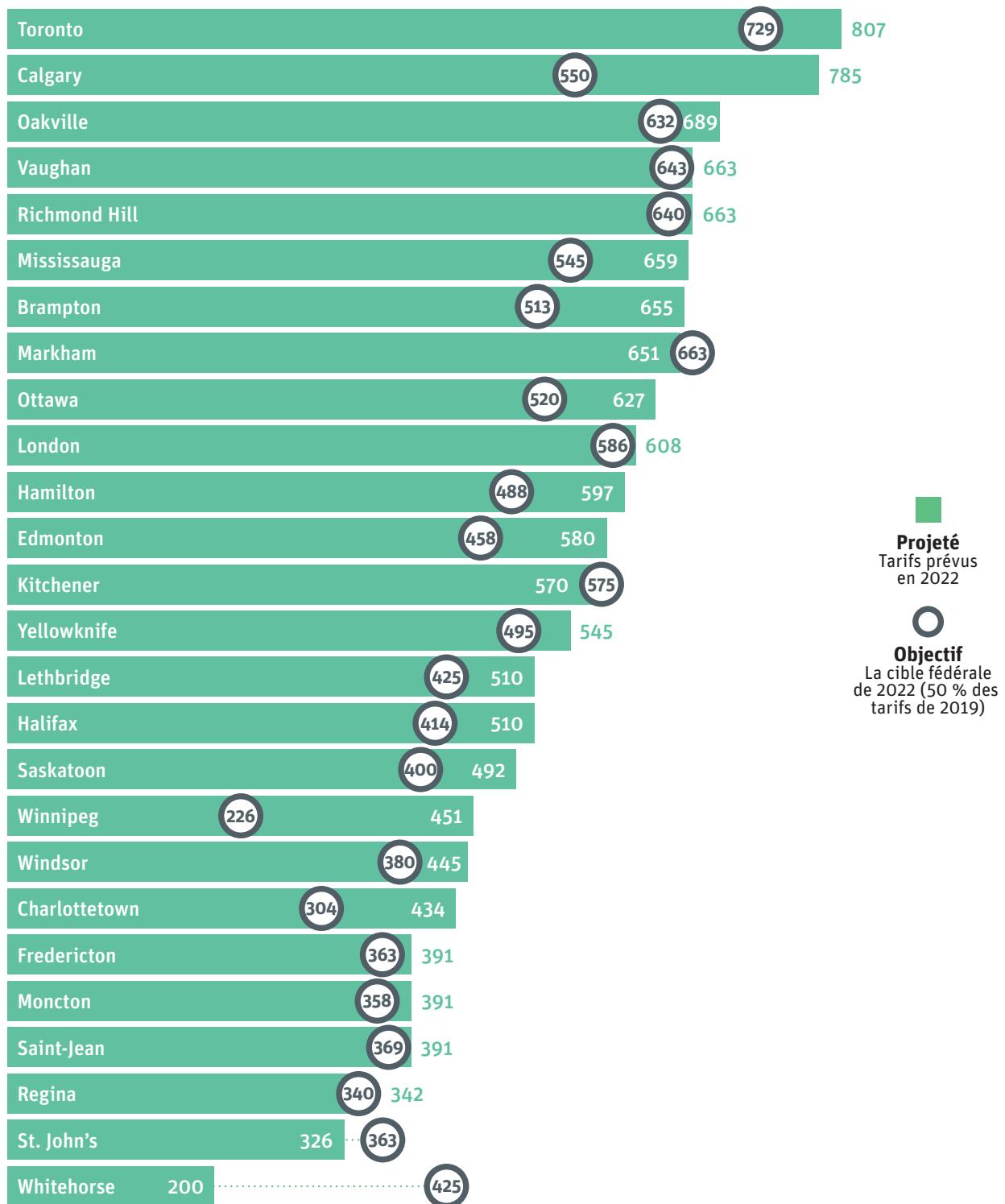
Whitehorse dépassera son objectif de plus de 200 \$ par mois—les frais de garde dans cette ville se rapprocheront de ceux du Québec et seront parmi les plus abordables au pays.

Les frais de garde pour bambins dans St. John's, Regina, Kitchener et Markham, devraient aussi atteindre, voire dépasser l'objectif fédéral, mais pas à même hauteur qu'à Whitehorse. Saint-Jean, London, Richmond Hill et Vaughan seront près d'atteindre leur objectif fédéral, ratant la cible d'à peine un peu plus de 20 \$ par mois.

Par contre, Winnipeg et Calgary rateront leur cible en ce qui concerne les frais de garde pour bambins d'un montant plutôt élevé, soit de plus de 200 \$ par mois.²⁴

Encore qu'ils soient près d'atteindre l'objectif fédéral, les frais de garde pour bambins à Toronto en 2022 demeureront les plus élevés au pays, à

FIGURE 5 Frais de garde pour bambins prévus en 2022 (médiane mensuelle)



Notes Les frais de garde médians incluent ceux des garderies/CPE et des services de garde en milieu familial.

Source Sondage sur les frais de garde en 2019 et 2021 du CCPA et calculs de l'auteur et de l'autrice.

807 \$ par mois, tandis qu'à Calgary, selon les prévisions, en 2022, ils seront de 785 \$ par mois. Les frais de garde pour bambins en 2022 dans les villes de Brampton, Mississauga, Richmond Hill, Vaughan, Oakville et Markham devraient se situer dans une fourchette de 650 \$ à 700 dollars par mois.

Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire prévus en 2022

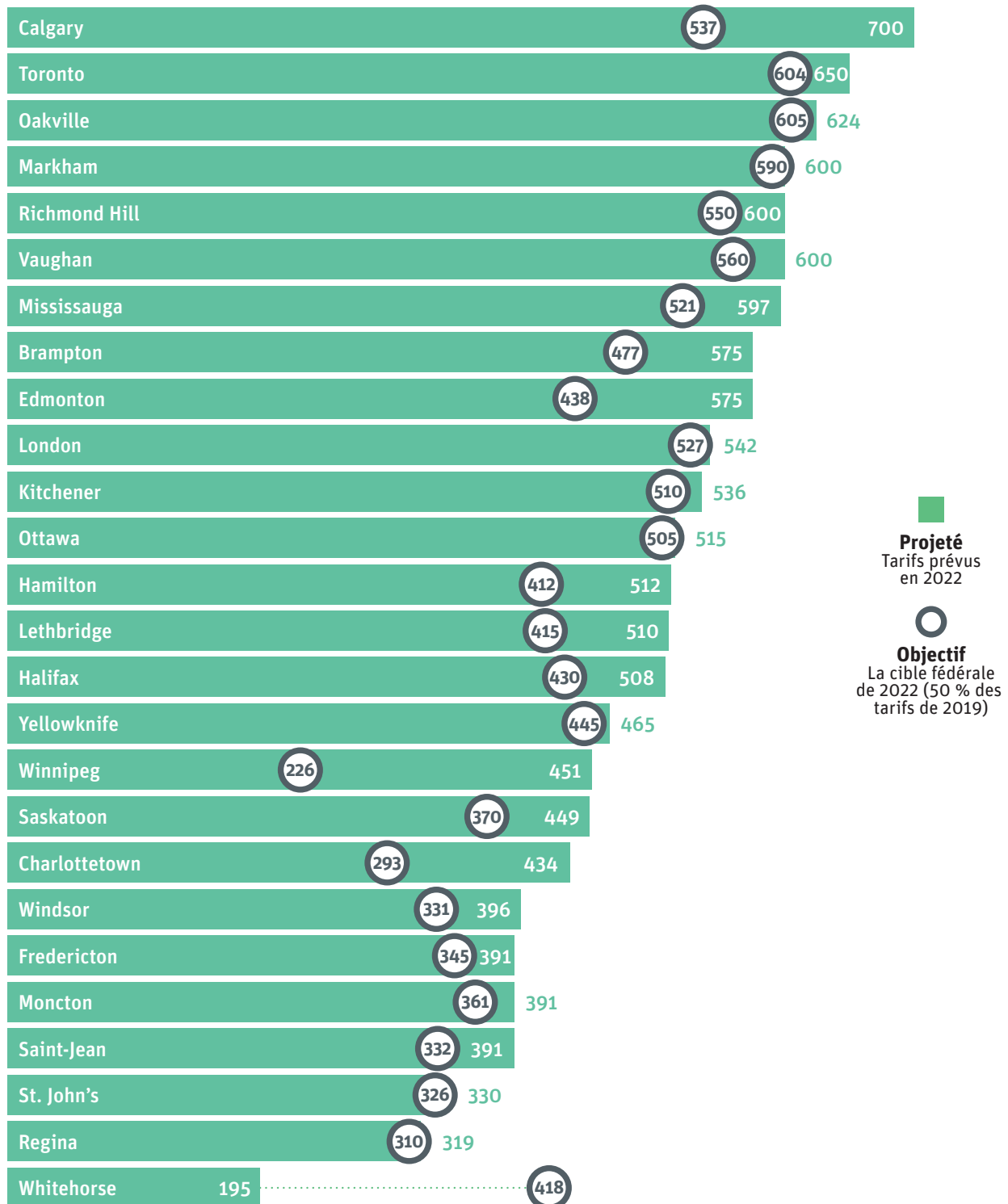
PARMI LES VINGT-SIX villes sondées, sept atteindront ou excéderont leur objectif fédéral.²⁵ Dans quinze villes, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2022 seront près de l'objectif fédéral, mais rateront quand même la cible de 20 \$ à 100 \$ par mois. Dans quatre villes, ils rateront la cible de plus de 100 \$ par mois.

Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Whitehorse, à moins de 200 \$ par mois, seront comparables à ceux des villes du Québec. Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Regina et St. John's seront également peu élevés, à environ 320 \$ par mois en 2022.

Charlottetown, Winnipeg, Edmonton et Calgary n'atteindront pas leur objectif fédéral, ratant la cible de plus de 100 \$ par mois. Au Manitoba, les tarifs fixes ne changeront pas, le plan d'action de la province étant de réduire les frais de garde par l'entremise de son programme de subventions des frais de garde.

À Charlottetown, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire diminueront faiblement, soit à 434 \$ par mois, ce qui ne sera pas suffisant pour atteindre l'objectif fédéral. Ceci, en partie, parce que l'Île-du-Prince-Édouard

FIGURE 6 Frais de garde pour enfants d'âge préscolaires prévus en 2022 (médiane mensuelle)



Remarques Les frais de garde médians incluent ceux des garderies/CPE et des services de garde en milieu familial.

Source Sondage sur les frais de garde en 2019 et 2021 du CCPA et calculs de l'auteur et de l'auteure.

a abandonné en 2022 la formule des tarifs différentiels pour les trois différents groupes d'âge pour adopter un tarif fixe unique. De sorte que la réduction des frais de garde pour poupons est plus substantielle que celle des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire vu qu'au départ ces derniers étaient moins élevés.

Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Edmonton et à Calgary n'atteindront pas l'objectif fédéral, ratant la cible d'au moins 100 \$ par mois. Ils diminueront de 34 % en 2022, mais n'atteindront pas la cible de 50 % des tarifs de 2019. Comme nous l'avons noté précédemment, le gouvernement provincial pourrait payer jusqu'à 266 \$ par mois des frais de garde des familles admissibles à une pleine subvention, en baisse par rapport au montant de 644 \$ payé précédemment. Les changements dans le programme de subventions pour frais de garde de l'Alberta seront avantageux pour les familles à revenu moyen nouvellement admissibles au programme,²⁶ mais ils pénaliseront les familles à faible revenu qui en tireront moins d'avantages.²⁷

Suivant les réductions prévues en 2022, Calgary sera la ville où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire seront les plus chers au Canada, à 700 \$ par mois. Viendront ensuite les villes de Toronto, Oakville, Markham, Vaughan, et Mississauga, dans la fourchette de 600 \$ à 650 \$ par mois. Cela dit, ces villes ontariennes seront très près d'atteindre l'objectif fédéral.

Analyse

LE CANADA EN est aux premières étapes d'un plan national susceptible de transformer des services disparates d'apprentissage et de garde de jeunes enfants inabordables et inéquitables en un véritable système au sein duquel les parents pourront trouver et se permettre des services de garde de bonne qualité. Le sondage annuel de 2021 sur les frais de garde du CCPA sert de référence pour évaluer les modifications apportées aux politiques avant le premier déploiement à l'échelle du Canada d'un programme de financement fédéral visant réduire les frais de garde.

Dans le budget fédéral de 2021, le principe de l'abordabilité, auquel ont adhéré toutes les provinces et tous les territoires, s'exprimait par une réduction des frais de garde. Les négociations subséquentes ont débouché sur deux objectifs communs—une idée en apparence simple. Notre analyse s'est penchée sur la réduction des frais de garde moyens de 50 % en 2022 en tenant compte des multiples points de départ et différences d'interprétation des parties et il appert que les différentes approches auront des effets variables les frais de garde.

Les plans d'action des provinces et des territoires pour réduire de 50 % les frais de garde d'ici la fin de 2022 se répartissent selon nos observations en quatre catégories :

1. Réduire les tarifs fixes provinciaux et territoriaux;
2. Réduire d'un montant forfaitaire les tarifs au prix courant du marché;

3. Laisser le soin aux fournisseurs de services de réduire de 50 % leurs frais de garde;
4. Modifier les subventions pour frais de garde versées aux parents.

Le présent rapport décrit l'incidence de chacune de ces approches sur l'objectif du gouvernement fédéral en ce qui concerne la réduction des frais de garde. On y trouve également des prévisions de la mesure dans laquelle les provinces et les territoires atteindront la cible fédérale de réduction de 50 % des frais de garde en 2022.

L'objectif en ce qui concerne la réduction des frais de garde pour poupons sera atteint ou dépassé par neuf des vingt-six villes incluses dans notre analyse. Dans douze villes, les frais de garde s'approcheront de l'objectif fédéral (dans une fourchette de 20 \$ à 100 \$ par mois). Dans cinq autres villes sur les vingt-six sondées, l'écart sera supérieur à 100 \$ par mois. Dans le cas des frais de garde pour bambins, cinq des vingt-six villes devraient atteindre ou dépasser l'objectif fédéral. Treize villes s'en approcheront tandis que huit n'atteindront pas l'objectif fédéral, ratant la cible d'au moins 100 \$ par mois. Dans le groupe des enfants d'âge préscolaire (tarifs les moins élevés), les frais de garde dans sept des vingt-six villes sondées devraient atteindre sinon dépasser l'objectif fédéral. Quinze villes s'en approcheront dans une fourchette de 20 \$ à 100 \$ par mois et quatre villes n'y parviendront vraisemblablement pas et rateront la cible de 100 \$ ou plus par mois.

Le présent rapport met en relief d'autres enjeux à considérer dans le contexte où les provinces et les territoires visent l'abordabilité en réduisant—premier objectif—de 50 % des frais de garde et en abaissant—deuxième objectif—les frais de garde à 10 \$ par jour en moyenne.

D'abord, penchons-nous sur la signification de « frais de garde/tarifs moyens ». L'expression peut suggérer une moyenne pour l'ensemble de la province ou du territoire, mais il peut aussi être question d'une moyenne régionale. Cela peut également vouloir dire des tarifs variables selon les groupes d'âge : les tarifs pour poupons pourraient être encore plus élevés que les tarifs pour enfants d'âge préscolaire. Ou encore, cela pourrait vouloir dire des frais de garde majorés en fonction du revenu familial, les parents à faible revenu payant moins cher que les parents mieux nantis. Ces interprétations ont toutes des mérites et des inconvénients qui leur sont propres et elles auront toutes, bien sûr, des effets différents sur la réduction des frais de garde du point de vue des objectifs du gouvernement fédéral et du point de vue des besoins des familles.

La relation entre la réduction des frais de garde et l'abordabilité et la façon dont on détermine si les services sont abordables ou non sont d'autres questions qui se posent. Cleveland et col., dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte de la Ville de Toronto et du gouvernement de l'Ontario, ont examiné de près le concept d'abordabilité et les effets des frais de garde sur les finances et l'emploi des familles de situations financières différentes.²⁸ À mesure que les frais de garde diminueront au Canada, il faudra considérer ces réductions dans la perspective de l'abordabilité pour déterminer si le principe est bel et bien appliqué. Une réduction moyenne de 50 % des frais de garde donnera des résultats sensiblement différents dans les provinces et les territoires dont les tarifs de référence sont déjà relativement bas par rapport aux endroits où ils sont beaucoup plus élevés. Il convient de noter que l'on peut diminuer considérablement les tarifs, mais qu'ils demeureront quand même trop élevés ou inabordables pour des familles à revenu modeste.²⁹ En somme, manifestement une réduction des frais de garde assortie d'objectifs précis est un bon outil pour assurer l'abordabilité des services de garde, mais ce qui est abordable pour des familles dont les circonstances de vie et les niveaux de revenu sont différents et qui ont un nombre différent d'enfants et des enfants d'âges variés doit également être pris en compte. Lorsque l'étape de la réduction de 50 % des frais de garde sera franchie au Canada et que les places à 10 \$ par jour à l'échelle du pays seront dans sa mire, il sera important de se pencher sur le concept d'abordabilité et sa définition.

L'état des données canadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada est un problème soulevé sans cesse dans les rapports et les études sur le sujet. La question n'est pas nouvelle,³⁰ mais maintenant que 30 milliards de dollars ont été mis sur la table pour soutenir ce nouvel engagement pancanadien et bâtir un système national de services de garde à l'enfance, une stratégie pour la collecte de données et la recherche applicable s'impose de toute urgence afin de fournir des données de base et des indicateurs de progrès, de déterminer l'atteinte des objectifs, de comprendre les réussites et les échecs et de rendre compte de l'utilisation des fonds publics. Les recherches de divers types, y compris l'examen et l'évaluation d'initiatives, l'élaboration d'indicateurs d'éléments de système efficaces et l'analyse de pratiques exemplaires, seront déterminantes pour orienter la création de services de garde de qualité et abordables au Canada.

Conclusion

Situation des services de garde en 2022

EN AVRIL 2022, les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada sont à un moment historique et des plus emballants de leur évolution. Les provinces et les territoires ayant toutes et tous adhéré au plan fédéral, le Canada est bel et bien engagé sur la voie menant à un système de services de garde abordables, de qualité et universellement accessibles. La première phase de la construction du système étant terminée et les accords généraux signés, il est temps de s'arrêter sur les détails et de s'assurer que nous atteignons les objectifs et les cibles et que nous mettons en place le meilleur système possible. Le principe de l'abordabilité n'est qu'un de trois éléments clés reliés les uns aux autres—l'abordabilité, l'accessibilité et la qualité (la main-d'œuvre)—qui doivent être développés de façon coordonnée afin d'éviter les imprévus et d'atteindre les résultats escomptés.

Le présent rapport, le huitième sur le sondage annuel sur les frais de garde au Canada du Centre canadien de politiques, apporte plusieurs contributions uniques. En effet, il établit une base de référence en ce qui concerne les frais de garde médians dans les grandes villes canadiennes en 2021 avant l'injection massive de fonds fédéraux visant l'abordabilité des services de garde. Grâce au suivi effectué par le CCPA des tarifs médians de 2019, on y détermine l'objectif fédéral de réduction des frais de garde pour toutes les villes et pour les enfants de tous les groupes d'âge en calculant l'écart entre les frais de garde de 2021 et la cible de réduction du gouvernement fédéral.

Troisièmement, on y analyse les plans particuliers de chaque province et de chaque territoire (dans le cas des plans qui sont rendus publics) pour réduire les frais de garde de manière à prévoir quelles villes atteindront vraisemblablement l'objectif fédéral de réduction de 50 % des frais de garde d'ici la fin de 2022.

Nous arrivons à la conclusion selon laquelle certaines villes atteindront l'objectif fédéral, que la plupart s'en approcheront plus ou moins et que certaines seront très loin de l'atteindre. Avant 2022, aucune ville à l'extérieur du Québec n'était près d'offrir des services de garde abordables aux familles. Mais à la fin de 2022, les frais de garde dans plusieurs villes seront près d'être aussi abordables que ceux du Québec—une réalisation vraiment remarquable en si peu de temps. En nous appuyant sur cette analyse et sur notre suivi des frais de garde sur sept ans au Canada, nous observons que l'allocation de fonds au fonctionnement des services, combinée à des frais de garde fixes à l'échelle des provinces et des territoires, est la formule la plus prévisible et transparente de réduire les frais de garde, d'atteindre d'autres objectifs en matière d'apprentissage et de garde des jeunes et de suivre les effets du financement public.

À mesure que diminueront substantiellement les frais de garde au pays au cours de l'année, l'attention portera sur une demande croissante d'accès aux services de garde. Les décideurs devront alors se pencher sur les installations physiques pour s'assurer qu'elles existent en nombres suffisants. Ils devront se pencher sur l'importance d'offrir des salaires décents permettant de recruter et de retenir du personnel éducateur qualifié pour pourvoir les postes offerts.

Finalement, le Canada est en voie d'être doté d'un système universel de services de garde abordables. La vitesse à laquelle il y parviendra et la mesure dans laquelle ce sera bien fait pour toutes les familles à l'échelle du Canada dépendront de la manière dont les provinces et les territoires s'y prendront pour atteindre les objectifs fédéraux. Comme toujours, le diable est dans les détails.

Annexe A

Méthodologie

LE CCPA A réalisé un sondage téléphonique des garderies/CPE au Canada du 12 octobre 2021 au 10 décembre 2021. En tout, nous avons effectué plus de 11 000 appels téléphoniques. Lorsque les répondants le demandaient, nous avons procédé à des échanges par courriels.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, différentes approches ont été utilisées, dépendamment du nombre de garderies/CPE et de services de garde en milieu familial dans une ville. Dans les villes comptant moins de 120 garderies/CPE, nous avons procédé par recensement. Autrement, nous avons procédé par échantillon relevé de façon aléatoire. Dans les villes où un échantillon de garderies/CPE et de services de garde en milieu familial a été sondé, la marge d'erreur visée était de $\pm 10\%$, 9 fois sur 10. Dans les villes où nous avons procédé par recensement, nous visons un taux de réponse de 60 %, pondéré en fonction du nombre de places. Pour obtenir un tel taux de réponse, plusieurs appels de relance à partir de la même liste ont été effectués. Dans tous les cas, nos objectifs ont été dépassés.

La distorsion possible des réponses est toujours une préoccupation et cela étant, si les données sur les frais de garde ne pouvaient être obtenues par téléphone, nous les avons cherchées en ligne uniquement sur les sites Web officiels des services de garde et non de sources secondaires.

TABLEAU 5 Méthodologie du sondage par ville

Ville	Province	% de places agréées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et de services de garde en milieu familial ont été appelés
Richmond	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Burnaby	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Surrey	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Kelowna	Colombie-Britannique	94 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Calgary	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Edmonton	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Lethbridge	Alberta	86 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Saskatoon	Saskatchewan	78 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Regina	Saskatchewan	80 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Winnipeg	Manitoba		Garderies aux tarifs fixes (<2 ans : 30 \$/jour, 2 à 5 ans : 20,80 \$/jour)
Windsor	Ontario	69 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
London	Ontario	78 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Kitchener	Ontario	90 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Hamilton	Ontario	78 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Brampton	Ontario	70 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Mississauga	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Oakville	Ontario	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Richmond Hill	Ontario	72 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Vaughan	Ontario	73 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Toronto	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Markham	Ontario	63 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Ottawa	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Gatineau	Québec	65 %	Tarifs fixes (8,70 \$/jour)

Ville	Province	% de places agréées sondées	Méthodologie du sondage
Laval	Québec		Tarifs fixes (8,70 \$/jour)
Montréal	Québec		Tarifs fixes (8,70 \$/jour)
Longueuil	Québec		Tarifs fixes (8,70 \$/jour)
Québec	Québec		Tarifs fixes (8,70 \$/jour)
Iqaluit	Nunavut	75 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	83 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Whitehorse	Yukon	84 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	81 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Moncton	Nouveau-Brunswick	67 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Fredericton	Nouveau-Brunswick	67 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Halifax	Nouvelle-Écosse	65 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	100 %	Tarifs fixes (< 2 ans : 34 \$/jour, 2 ans : 28 \$/jour, 3 et 4 ans : 27 \$/jour)
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	92%	Tarifs fixes (25 \$/jour)

Annexe B

Frais de garde médians 2021 détaillés,
par groupe d'âge et type de fournisseur de services

TABLEAU 6 Frais de garde médians 2021 détaillés, par groupe d'âge et type de fournisseur de services

Ville	Province	Tous les tarifs (médiane)			Tarifs des garderies/CPE (médiane)			Tarifs des services de garde en milieu familial		
		Poupons	Bambins	Précolaire	Poupons	Bambins	Précolaire	Poupons	Bambins	Précolaire
Vancouver	Colombie-Britannique	1 200 \$		1 015 \$	1 185 \$		980 \$	1 350 \$		1 290 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 450 \$		1 275 \$	1 495 \$		1 275 \$	1 100 \$		985 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 145 \$		890 \$	1 145 \$		890 \$	1 175 \$		1 000 \$
Surrey	Colombie-Britannique	1 120 \$		925 \$	1 120 \$		925 \$	950 \$		890 \$
Kelowna	Colombie-Britannique	980 \$		900 \$	1 000 \$		930 \$	850 \$		868 \$
Calgary	Alberta	1 400 \$	1 295 \$	1 150 \$	1 445 \$	1 300 \$	1 175 \$	990 \$	970 \$	900 \$
Edmonton	Alberta	1 205 \$	1 063 \$	1 025 \$	1 295 \$	1 100 \$	1 030 \$	885 \$	850 \$	820 \$
Lethbridge	Alberta	900 \$	970 \$	865 \$	1 075 \$	1 000 \$	945 \$	865 \$	865 \$	865 \$
Saskatoon	Saskatchewan	993 \$	825 \$	755 \$	1 075 \$	845 \$	770 \$	803 \$	785 \$	700 \$
Regina	Saskatchewan	878 \$	675 \$	625 \$	900 \$	675 \$	625 \$	800 \$	700 \$	650 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$		451 \$	651 \$		451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Windsor	Ontario	998 \$	890 \$	792 \$	998 \$	890 \$	792 \$	868 \$	868 \$	903 \$
London	Ontario	1 269 \$	1 215 \$	1 085 \$	1 285 \$	1 215 \$	1 095 \$	1 042 \$	998 \$	955 \$
Kitchener	Ontario	1 253 \$	1 139 \$	1 072 \$	1 671 \$	1 287 \$	1 150 \$	977 \$	933 \$	890 \$
Hamilton	Ontario	1 472 \$	1 194 \$	1 023 \$	1 476 \$	1 215 \$	1 023 \$	911 \$	911 \$	868 \$
Brampton	Ontario	1 638 \$	1 309 \$	1 150 \$	1 665 \$	1 309 \$	1 167 \$	977 \$	977 \$	911 \$
Mississauga	Ontario	1 530 \$	1 318 \$	1 194 \$	1 638 \$	1 318 \$	1 210 \$	1 042 \$	1 042 \$	1 085 \$
Oakville	Ontario	1 584 \$	1 378 \$	1 248 \$	1 670 \$	1 389 \$	1 248 \$	1 172 \$	1 095 \$	998 \$

Ville	Province	Tous les tarifs (médiane)			Tarifs des garderies/CPE (médiane)			Tarifs des services de garde en milieu familial		
		Poupons	Bambins	Précolaire	Poupons	Bambins	Précolaire	Poupons	Bambins	Précolaire
Richmond Hill	Ontario	1 479 \$	1 327 \$	1 200 \$	1 575 \$	1 350 \$	1 200 \$	1 411 \$	1 248 \$	1 085 \$
Vaughan	Ontario	1 550 \$	1 327 \$	1 199 \$	1 630 \$	1 327 \$	1 200 \$	1 085 \$	1 085 \$	933 \$
Toronto	Ontario	1 948 \$	1 615 \$	1 300 \$	2 029 \$	1 690 \$	1 367 \$	1 102 \$	999 \$	989 \$
Markham	Ontario	1 475 \$	1 302 \$	1 200 \$	1 495 \$	1 327 \$	1 200 \$	1 128 \$	1 302 \$	1 302 \$
Ottawa	Ontario	1 020 \$	1 254 \$	1 031 \$	1 700 \$	1 338 \$	1 067 \$	998 \$	998 \$	1 015 \$
Gatineau	Québec		189 \$							
Laval	Québec		189 \$							
Montréal	Québec		189 \$							
Longueuil	Québec		189 \$							
Québec	Québec		189 \$							
Iqaluit	Nunavut	1 324 \$		1 194 \$	1 324 \$		1 194 \$	1 356 \$		1 411 \$
Yellowknife	T.N.-O.	1 035 \$	1 010 \$	930 \$	1 035 \$	1 010 \$	885 \$	1 085 \$	1 085 \$	1 042 \$
Whitehorse	Yukon	240 \$	200 \$	195 \$	240 \$	200 \$	195 \$	175 \$	150 \$	100 \$
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	885 \$	738 \$	738 \$	885 \$	748 \$	738 \$	846 \$	716 \$	694 \$
Moncton	Nouveau-Brunswick	868 \$	781 \$	759 \$	868 \$	796 \$	760 \$	760 \$	690 \$	738 \$
Fredericton	Nouveau-Brunswick	846 \$	749 \$	735 \$	846 \$	749 \$	635 \$	825 \$	770 \$	760 \$
Halifax	Nouvelle-Écosse	996 \$	897 \$	880 \$	1 007 \$	911 \$	887 \$	868 \$	825 \$	760 \$
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$	738 \$	608 \$	586 \$			
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador		543 \$			543 \$			543 \$	

Annexe C

Détails des plans pour réduire les frais de garde

Colombie-Britannique

Le nombre de places à 10 \$ par jour passera de 2 500 à 12 500 d'ici la fin de 2022. Le montant versé dans le cadre de l'initiative de réduction des frais de garde augmentera, mais les valeurs n'avaient pas été annoncées au moment de la parution du présent rapport.

Nunavut

Accord signé le 24 janvier 2022, mais aucun détail pour le moment sur la mise en œuvre.

Terre-Neuve-et-Labrador

Avait déjà un régime à tarifs fixes en 2019; tarifs fixés à 44/33/30 \$ par jour. Les frais de garde dans tous les groupes d'âge seront réduits à 15 \$ par jour en janvier 2022.³¹

Île-du-Prince-Édouard

Avait un régime à tarifs fixes de 34/28/27 \$ par jour en 2019. Le tarif fixe sera de 25 \$ par jour en janvier 2022 pour tous les groupes d'âge. Ce montant sera réduit à nouveau à 20 \$ par jour en octobre 2022.³² Dans certaines communications du gouvernement provincial, on parle de 15 \$ par jour en moyenne d'ici décembre 2022, mais il n'est pas prévu que cette dernière ré-

duction change le tarif fixe unique. Elle est plutôt attribuable à un élargissement des subventions pour les familles à faible revenu.

Nouvelle-Écosse

Écosse Les frais de garde des services de garde en milieu familial seront réduits d'un montant forfaitaire de 16,50 \$ par jour (déjà une diminution de 8,25 \$ par jour est en cours)³³. En avril 2022, les frais de garde diminueront dans les garderies de 10,50/9/8,75 \$ par jour. En décembre 2022, la réduction totale des frais de garde sera de 21/18/17,50 \$ par jour.³⁴

Nouveau-Brunswick

Nouveau-Brunswick La province adopte un régime à tarifs fixes pour ses installations « désignées », lesquelles regroupent la majorité des places. Le 1^{er} juin 2022, les frais de garde passeront à 21/18/18 \$ par jour dans les grands centres urbains (ce sont toutes les villes incluses dans notre sondage) et à 19/16/16 \$ par jour pour les petites municipalités et le secteur rural.³⁵

Québec

Aucun changement des tarifs fixes en 2022.³⁶ Les frais de garde sont déjà fixes à 8,70 \$ par jour en 2022.

Ontario

Ontario Les fournisseurs de services ont réduit leurs tarifs de 25 % le 1^{er} avril 2022 et les réduiront à nouveau de 25 % en décembre 2022. Les tarifs pour chaque groupe d'âge seront réduits séparément de 50 %. Les tarifs nets des fournisseurs ne peuvent être inférieurs à 12 \$ par jour, mais la valeur en dollars de la réduction de 50 % n'a pas de plafond.³⁷

Manitoba

Aucun changement des tarifs fixes (30/20,80 \$ par jour) en 2022.³⁸ Les familles qui gagnent jusqu'à concurrence de 35 000 \$ recevront maintenant la subvention en entier (ce qui réduit les frais de garde à 2 \$ par jour). Les frais de garde des familles dont le revenu atteint 58 200 \$ diminueront quelque peu, mais les frais de garde des familles dont le revenu dépasse ce montant ne diminueront pas en 2022.³⁹ Le revenu familial médian des familles qui ont un enfant âgé de cinq ans ou moins à Winnipeg est de 63 400 \$, de sorte que les frais de garde d'une famille moyenne ne diminueront pas en 2022.⁴⁰

Saskatchewan

Réduction des frais de garde mensuels en garderie : 395/367/306; en service de garde familial : 393/367/333. Les frais de garde nets une fois la réduction appliquée ne seront pas moins de 200 \$ par mois. Un remboursement ré-

troactif au 1^{er} juillet 2021 sera versé. La réduction de 50 % a été intégrée aux modifications de tarifs des fournisseurs en février 2022.⁴¹

Alberta

Réduction des frais de garde mensuels en garderie : 635/510/450 \$; en service de garde familial : 350/325/300 \$.⁴² Un élargissement considérable de l'admissibilité aux subventions fondées sur le revenu rapporte 266 \$ de réduction additionnelle aux familles dont le revenu est inférieur à 120 000 \$.⁴³ Le revenu médian des familles qui ont des enfants âgés de moins de cinq ans à Edmonton est de 83 260 \$ et à Calgary de 93 530 \$. Ce montant forfaitaire de 266 \$ remplacera les subventions maximales précédentes, qui étaient élevées pour les familles à faible revenu. Pour les familles qui gagnaient moins de 50 000 \$, la subvention maximale précédemment pour les services en garderie était de 742 \$ pour les poupons et 644 \$ pour les enfants d'âge préscolaire, et en garde familiale, elle était respectivement de 614 \$ et de 516 \$.

Yukon

Yukon Programme universel de services de garde (réduction forfaitaire de 700 \$ par mois).⁴⁴ Le territoire a lancé ce programme le 1^{er} avril 2021, avant l'annonce du plan fédéral.

Territoires du Nord-Ouest

Les frais de garde seront diminués soit au moyen de la subvention maximale pour frais de garde de 530/465/465 par mois soit au moyen d'une réduction de 50 % des frais de garde déboursés par les familles, le montant le moindre des deux.⁴⁵ Cela vaut pour les garderies et les services de garde en milieu familial agréés.

Annexe D

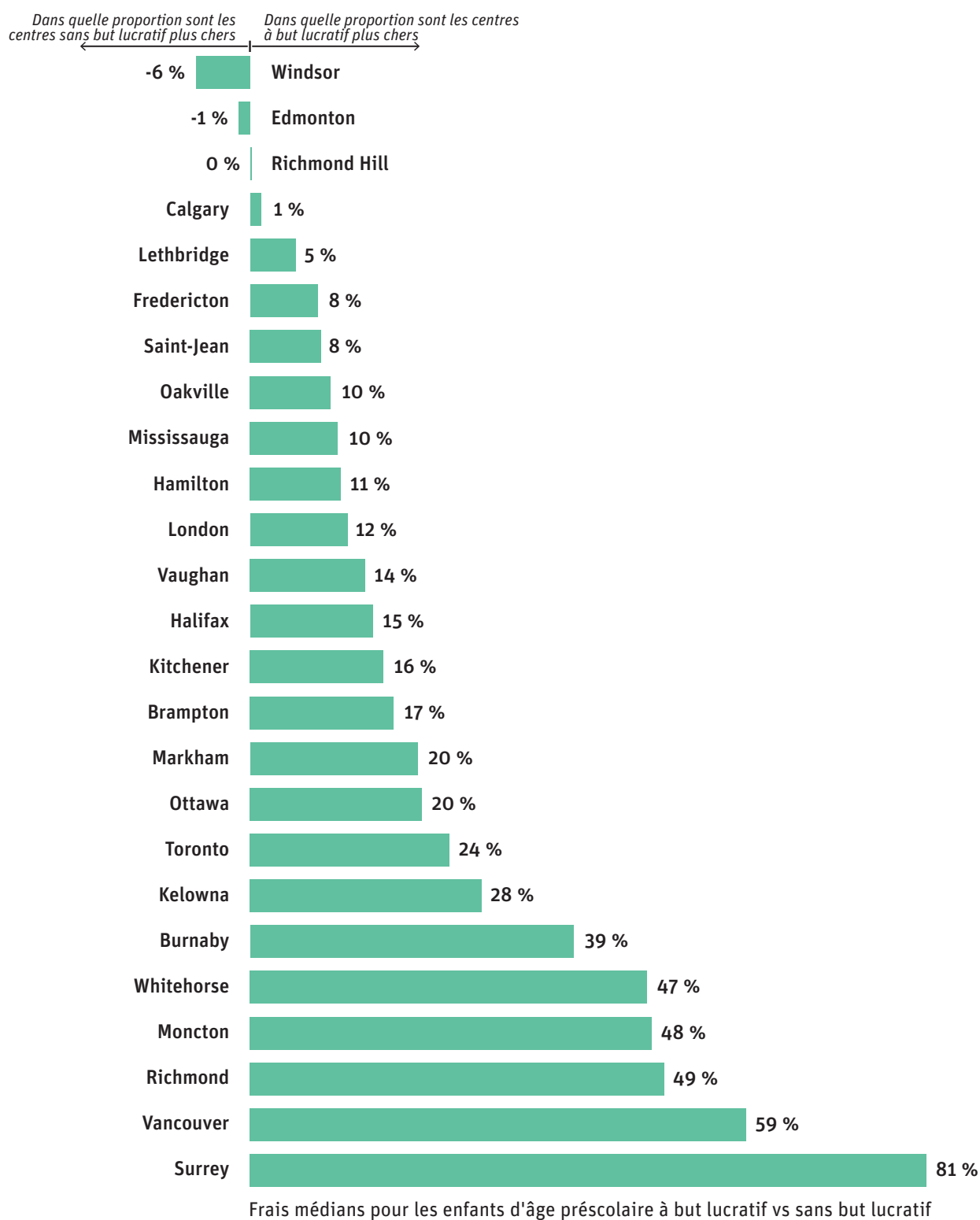
Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire— garderies BL et BNL, 2021

LES GARDERIES CANADIENNES fonctionnent sous trois grands parapluies opérationnels : elles sont publiques, à but lucratif ou à but non lucratif. S'ils sont à but lucratif, ils n'ont pas pour mandat de réinvestir le produit supplémentaire de leurs opérations dans le service. Au lieu de cela, les propriétaires peuvent tirer des bénéfices de l'opération. D'un autre côté, ni les garderies publiques ni les organismes à but non lucratif ne peuvent produire de profit pour leurs propriétaires. Tout excédent supplémentaire d'un organisme sans but lucratif est réinvesti dans les services de garde d'enfants.

Lorsque l'on élabore un plan national en matière de services de garde qui verse des sommes considérables à des garderies dans le but de réduire les frais de garde, il est important de comprendre si la structure de propriété de ces garderies a des effets uniformes sur les frais de garde et de quelle façon. Dans le cadre de notre sondage sur les frais de garde, nous recueillons des renseignements sur la structure de propriété des garderies. Dans la figure ci-dessous, nous comparons les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire en 2021 en fonction des deux types de structure. Par exemple, à Fredericton, les frais de garde dans une garderie BL moyenne sont 8 % plus élevés pour un enfant d'âge préscolaire inscrit à temps plein que dans une garderie BNL moyenne—soit 744 \$ par mois vs 689 \$ par mois.

Dans presque toutes les villes, les frais de garde des garderies BL sont plus élevés que dans les garderies BNL pour les enfants d'âge préscolaire.

FIGURE 7 Frais de garderie à but lucratif et sans but lucratif pour les enfants d'âge préscolaire, 2021



Remarque À noter que les villes de Yellowknife, Iqaluit, Regina et Saskatoon ne sont pas représentées dans ce tableau. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest n'ont aucun service de garde à but lucratif et la Saskatchewan en compte très peu.

Notes

1 L'accord avec le Québec est « asymétrique ». Voir gouvernement du Canada « Canada-Québec—Accord asymétrique 2021 à 2026 concernant le volet pancanadien pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants » <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/quebec-pancanadien-2021.html>

2 L'expression « 50 % de réduction des frais de garde moyens » est employée le plus fréquemment dans les accords, mais parfois on utilise « réduction moyenne de 50 % ».

3 Macdonald, David and Friendly, Martha. Mars 2020. En évolution: Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019. Centre canadien de politiques alternatives

4 Pour une analyse à cet effet, voir Fischer, J. et Thomas, J. (à paraître) “Net child care costs in Canada.” Canadian Public Policy

5 Macdonald, David and Friendly, Martha. Décembre 2015. Ils grandissent si vite: Frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes, 2015. Centre canadien de politiques alternatives

6 Macdonald, David and Friendly, Martha. Décembre 2017. Ça suffit: Les frais de garde d'enfants au Canada en 2017. Centre canadien de politiques alternatives

7 Dans la plupart des accords fédéraux, provinciaux et territoriaux, les frais de garde de 2019 servent de base pour déterminer les réductions de 50 %.

8 Cette section inclut les provinces et les territoires dont les plans d'action ont été rendus publics et contiennent suffisamment de renseignements pour nous permettre de faire les calculs nécessaires.

9 Les deux régimes de congés parentaux en vigueur au Canada offrent habituellement douze mois de congé et une prolongation possible jusqu'à concurrence de dix-huit mois. Voir Friendly, Martha et col. 2020. Early Childhood Education and Care in Canada 2019, p. xv, pour des renseignements détaillés.

10 La Colombie-Britannique compte un certain nombre de “modèles prototypes” de garderies au tarif fixe de 10 \$/jour, mais elles sont trop peu nombreuses pour en faire une province au régime à tarifs fixes, quoique leur nombre augmente. L'Alberta avait également un projet de garderies à tarif fixe de 25 \$/jour, mais il a été annulé.

11 Les réductions de frais de garde requises pour atteindre les cibles fédérales de 50 % sont fondées sur les tarifs médians de 2019, conformément à la plupart des accords pancanadiens.

12 Ce qui comprenait les accords rendus publics de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Le plan du Québec a également été rendu public, mais dans le cas du Québec, il n'y a pas de réduction des tarifs. Voir Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires.html>.

13 À noter que les objectifs relatifs aux frais de garde en Ontario, dont le plan d'action n'a pas encore été rendu public, pourraient ne pas être fondés sur les tarifs de 2019, comme dans les autres provinces et territoires. À ce jour, les réductions dans cette province sont fondées sur les tarifs en vigueur le 27 mars 2022. Toutefois, par souci de cohérence avec les autres provinces et territoires (et vu que les renseignements ne sont pas encore disponibles pour l'Ontario), nous avons utilisé 2019 comme année de référence pour tous les objectifs liés à la réduction des frais de garde.

14 Macdonald, David and Friendly, Martha. 2020. En évolution: Les frais de garde au Canada en 2019.

15 Voir le tableau 3—Macdonald, David et Friendly, Martha. Mars 2020. En évolution: Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019. Centre canadien de politiques alternatives

16 Pour le moment, les réductions des frais de garde pour l'Ontario sont basées sur les tarifs en vigueur le 27 mars 2022 contrairement aux autres provinces et territoires qui ont conclu des accords avec le gouvernement fédéral fondés sur les tarifs de 2019. Aux fins du présent rapport, et en l'absence de renseignements publics, par souci de cohérence et d'uniformité, pour les objectifs de réduction des frais de garde de l'Ontario, nous avons utilisé 2019 comme année de référence.

17 Le Nunavut n'a pas encore publié son plan de réduction des frais de garde.

18 Voir le tableau 7 de l'annexe D, Accord entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada—2021 à 2026. (<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/ile-prince-edouard-echelle-canada-2021.html#3.h3.o8>)

19 D'autres tarifs fixes sont établis pour les municipalités et secteurs urbains de plus petite taille et dans les garderies offrant des services à temps partiel. Voir Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, gouvernement du Nouveau-Brunswick, "Information pour les exploitants", (<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/investir-services-apprentissage-garde-jeunes-enfants/information-pour-les-exploitants.html>)

20 L'Ontario atteindra l'objectif de réduire les tarifs de 50 % en deux étapes, soit de 25 % en avril 2022 et de 25 % en décembre 2022.

21 Buschmann, Rob. 2021. Still Unaffordable for Low-income Families. A discussion paper summary. Edmonton Council for Early Learning and Care.

22 Une ville dont les frais de garde prévus sont à moins 20 \$ par mois de l'objectif fédéral sera réputée avoir atteint la cible.

23 Une ville dont les frais de garde prévus sont à moins 20 \$ par mois de l'objectif fédéral sera réputée avoir atteint la cible.

24 L'admissibilité sera étendue aux familles dont le revenu est inférieur à 120 000 \$. Voir la section portant sur les taux de subventions dans l'entente fédérale-provinciale en matière de garde d'enfants du gouvernement de l'Alberta.

25 Une ville dont les frais de garde prévus sont à moins 20 \$ par mois de l'objectif fédéral sera réputée avoir atteint la cible.

- 26** L'admissibilité sera étendue aux familles dont le revenu est inférieur à 120 000 \$. Voir la section portant sur les taux de subventions dans l'entente fédérale-provinciale en matière de garde d'enfants du gouvernement de l'Alberta.
- 27** Pour une analyse détaillée, voir Rob Buschmann. 2021. Still Unaffordable for Low-income Families. Edmonton Council for Early Learning and Care.
- 28** Cleveland, Gordon. Affordable for all: Making Licensed Child Care Affordable in Ontario”, 2018 (https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Events/20180509_Task_Force_Meeting/Presentation_at_OISE_on_Affordable_for_All_report.pdf).
- 29** Macdonald, David and Friendly, Martha. Mars 2020. En évolution : Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019. Centre canadien de politiques alternatives
- 30** Voir Friendly, Martha et col. 2003. RHDSC, table ronde sur les données sur les données 2019, 2020. Rapport final du Groupe d'experts sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, 2019–2021 (confidentiel).
- 31** Terre-Neuve-et-Labrador. Le 15 décembre 2021. New Affordable Child Care Initiatives Introduced Through the Federal-Provincial Early Learning and Child Care Action Plan. (<https://www.gov.nl.ca/releases/2021/education/1215n02/>).
- 32** Voir tableau 3 de l'accord entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada—2021 à 2026 [Accord Canada-Île-du-Prince-Édouard sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada—Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accord-provinces-territoires/manitoba-echelle-canada-2021.html)
- 33** Communication de Janet Lynn Huntington aux services de garde en milieu familial « Parent Fee Reduction » le 18 janvier 2022 leur indiquant de réduire leurs tarifs de 25 % ou de 8,25 \$ par jour. (<https://www.facebook.com/groups/1015547835975224/permalink/1019094948953846/>).
- 34** Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Réforme du système de garde d'enfants en Nouvelle-Écosse : informations pour les exploitants. <https://www.ednet.ns.ca/fr/childcare/information-for-operators>
- 35** Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nouveau-Brunswick. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Informations pour les exploitants. <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/investir-services-apprentissage-garde-jeunes-enfants/information-pour-les-exploitants.html>
- 36** Ministère des Finances, gouvernement du Québec. Le 28 mars 2022. Coût d'une place en service de garde en 2022. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/garde-net-fr.asp>
- 37** Gouvernement de l'Ontario. Le 28 mars 2022. Règlement de l'Ontario 236/22—Dispositions générales. <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/r22236>
- 38** Voir section 1 : caractère abordable. Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/manitoba-echelle-canada-2021.html>
- 39** Voir la modélisation en détail à l'annexe C.
- 40** Statistique Canada. 2019. Tabulations personnalisées du Fichier sur les familles T1. Revenu familial médian des familles avec enfants âgés de 5 ans ou moins à Winnipeg.
- 41** Gouvernement de la Saskatchewan. Le 19 novembre 2021. Parent Child Care Affordability Information Sheet for Families—November 2021. <https://publications.saskatchewan.ca/api/v1/products/115285/formats/130497/download>
- 42** Voir la section sur l'abordabilité et les subventions dans l'accord fédéral-provincial sur les services de garde de l'Alberta.

43 Voir la section sur les taux de subvention du gouvernement de l'Alberta dans l'accord fédéral-provincial sur les services de garde de l'Alberta.

44 Gouvernement du Yukon. Le 8 mars 2021. Le programme universel de services de garde d'enfants rendra la vie plus abordable pour les familles yukonnaises. <https://yukon.ca/fr/news/le-programme-universel-de-services-de-garde-denfants-rendra-la-vie-plus-abordable-pour-les>

45 Gouvernement du Territoire du Nord-Ouest. Mars 2022. Information for Licensed Programs : Helping families with child care costs. <https://www.ece.gov.nt.ca/sites/ece/files/resources/information-for-licensed-programs-helping-families-with-child-care-costs.pdf>



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES